



Le Castellias

Journal Municipal

Juillet 2018



Numéro 9

Commune de Sainte-Anastasie





KALEIDO
Créateur de Bien Être

28 rue du Bel Air Russan - 30190 Sainte-Anastasié

MASSAGE - RELAXATION - ÉNERGÉTIQUE - RÉFLEXOLOGIE
06.17.58.48.54

SOINS VISAGES - ÉPILATIONS - BAR À ONGLES - MAQUILLAGE
06.95.35.61.02



Les Délices d'Aline et Rémi

... Boulangerie Pâtisserie ...

27, Avenue des Gorges - Russan - 30190 Sainte-Anastasié

Ouverture du Mardi au Dimanche
de 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h00

Fermeture le Dimanche après-midi et le Lundi toute la journée

04 66 63 11 32



SAINTÉ ANASTASIE
AUBARNE
PLACE DU JEU DE BOULES

TEL : 07 62 09 60 89
Ouvert tous les jours




RENOV ! MOTOS

L'ATELIER MOTO
CENTRE COMMERCIAL LA CALMETTE
06 59 44 44 82

CARITA TPA

**TERRASSEMENT
DIVERS**

06 27 26 24 54
caritatpa@orange.fr



145 Chemin rural n°8 des gours
Aubarne 30190

DEVIS GRATUIT

Pose de clôtures
Portails et portillons

CLEMENTI BERNARD

- Affichage →
- Montage publicitaire →
- Pose de clôtures →
- Portails et portillons →



191 D 418 Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE

Tél / fax : 04 66 63 12 95
Portable : 06 71 97 48 08

INFORMATIONS PRATIQUES



La réalisation du Journal Municipal dépend de la participation financière des sociétés et artisans de la commune. Pour toute insertion ou renseignement, merci de prendre contact avec :

Corinne TIXADOR
Tél. 06 11 36 09 69
lecastellas30190@orange.fr

Journal Municipal

Directeur de la Publication : Gilles TIXADOR
Conception et réalisation : Corinne TIXADOR
Maquette : G.G. – kenoby-pao@orange.fr
Photos : Alain FOURES
Photo première de couverture : Louis WIEDENHOFF
Régie publicitaire :
Laurence DURAND - Secrétaire Générale
Impression :
JF IMPRESSION - 296, rue Patrice Lumumba
34072 Montpellier
Tirage : 1000 exemplaires / Dépôt légal à parution

LES ARTICLES ET LES PHOTOS SONT PUBLIÉS
SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

LA MAIRIE

110, rue de l'Hôtel de Ville Russan
30190 SAINTE-ANASTASIE
Tél. 04.30.06.52.00 - Fax 04.66.81.02.28
Mail : mairie@sainte-anastasie.fr

Blog officiel de la commune :
steanastasiégard.canalblog.com

Jours et horaires d'ouverture de la Mairie au public

- Lundi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mardi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mercredi : de 08h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
- Jeudi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Vendredi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi

Jours et horaires d'ouverture de la Poste

Du Lundi au Vendredi de 09h00 à 12h00
Tél. 04.66.03.85.34



Le hameau
de Vic vu du ciel

SOMMAIRE

Informations pratiques.....	p 1
Vie Municipale.....	p 2
Vie Locale.....	p 4
Journal des Petis Rigoles.....	p 21
Vie Culturelle et Associative.....	p 31
Informations générales.....	p 42

Imprimé avec papier et encres respectant l'environnement

INFO-BLOG

Comme vous avez pu le constater en début d'année, le blog communal n'a plus été accessible durant quelques semaines. Alors qu'il fonctionnait parfaitement depuis près de quatre ans, celui-ci a, du jour au lendemain, purement et simplement « disparu » de nos écrans... Après avoir sollicité à plusieurs reprises Canalblog, l'hébergeur de notre blog, celui-ci nous a informés en date du 15 mai 2018, par un mail émanant d'un ingénieur Conception et Développement du groupe Wébédia, sur la véritable cause de cet arrêt soudain :

*« Madame, Monsieur,
Après examen de votre demande, je vous confirme que votre blog <http://steanastasiégard.canalblog.com/> a été restauré. Il a été supprimé par une adresse IP qui intervient régulièrement sur votre blog, sûrement une mauvaise manipulation d'une des personnes s'en occupant.
Je vous conseille toutefois de changer votre mot de passe, afin d'éviter tout risque de piratage.
Cordialement. »*

Durant cette période seulement 5 personnes de la mairie possédaient un code d'accès permettant d'intervenir sur le blog, dont l'administrateur. Aujourd'hui, un nouveau code a été attribué aux 3 personnes autorisées à gérer notre blog communal. Tout comme les nombreuses personnes qui nous ont fait part de leur indignation, nous regrettons cette situation qui nous a empêchés toute communication durant cette période.





Nouvelle composition du Conseil Municipal



Maire
1^{ère} adjointe
2^{ème} adjoint
3^{ème} adjointe

TIXADOR Gilles
PANAFIEU Blandine
ORTA Robert
POULLET Danièle



Conseillers municipaux (classés par ordre alphabétique)

CHABAUD Laurent
CHABAUD Luc
DAIGNES Patrick
FOURES Laurence
GALTIER Marie
GRIOLET Daniel
HURLIN Régine

JUDOR Armelle
MIRAKOFF Stéphane
NEVEU James
PELLEGRIN Denis
SESOSTRIS Sylvie
TOPIN Cyril
ZELMAT Nadia



PASSAGE DE TÉMOIN EN MAIRIE

IRENE MOREAU

Née en Algérie, d'un papa policier et d'une maman journaliste, Irène MOREAU est arrivée à Sainte-Anastasia en 1987 après avoir connu l'est de la France et Paris. Le concours qu'elle a réussi à l'époque lui a, en effet, permis d'obtenir un poste d'agent administratif dans notre commune et de prendre ses fonctions le 01 juin 1988 sous l'autorité du maire, Fernand TIXADOR. A cette époque, la Mairie était à l'étage du bâtiment actuel tandis qu'au rez-de-chaussée se trouvait l'école. Ce ne sont pas moins de 30 années que Irène va passer à Sainte-Anastasia. Elle en garde d'excellents souvenirs. Une page s'est tournée avec son départ mais elle peut profiter aujourd'hui pleinement de ses trois filles, Natacha, Alexandra et Marina et ses cinq petites-filles : Joséphine, Pauline, Anna, Elisabeth et Elise. Nous souhaitons tous à Irène une excellente retraite.

OLIVIER REY

Irène MOREAU ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'est Olivier REY qui la remplace depuis le début de l'année. Lauréat du concours de Rédacteur territorial, Olivier a effectué sa scolarité à Calvisson puis à Nîmes où, après un BAC scientifique, il a suivi une licence puis un master de Droit. Si son domaine de prédilection est l'urbanisme, il partage avec plaisir son activité quotidienne communale entre la Poste le matin et la Mairie l'après-midi. Olivier s'est d'ailleurs immédiatement porté volontaire, à son arrivée, pour assurer le service de la poste, ce qui lui permet d'être au plus près de la population.

Passionné d'informatique, il souhaite en outre mettre l'accent sur l'informatisation des documents et la dématérialisation des actes administratifs.

Féru de lecture et notamment d'histoire européenne et d'anticipation, Olivier ne néglige pas pour autant ses autres passions : la photographie, le VTT...

Il tient à profiter de l'occasion qui lui est donnée dans ce journal pour remercier très sincèrement les habitants de notre commune pour l'accueil, la gentillesse et la compréhension qui lui ont été réservés à son arrivée.



Pour joindre désormais l'Agence Postale, un numéro : **04 66 03 85 34**

Le prochain journal municipal paraîtra en Janvier 2019



*Le Maire et le Conseil Municipal vous présenteront leurs vœux
de Nouvel An le Vendredi 11 janvier 2019
à partir de 18h30 à l'Espace Paul Maubon*





Chères Anastasiennes, Chers Anastasiens,

Déjà plus de quatre années bien remplies se sont écoulées depuis le changement que vous avez majoritairement souhaité, quatre années certes difficiles mais qui valaient la peine d'être vécues.

Pour voir notre commune encore évoluer, l'avenir ne s'annonce pas de tout repos car le travail restant à accomplir est encore très important et il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. La construction est très souvent le fruit d'un travail long et acharné mais la destruction peut être l'œuvre d'une seule journée. C'est pour cela que depuis le début de mon mandat, j'ai choisi la prudence qui n'a pour seule motivation qu'une réelle volonté de réussir ce changement tant attendu.

Les personnes présentes lors de la réunion publique d'information qui s'est déroulée le 13 Avril 2018 à l'Espace Paul Maubon se sont vues présenter un programme majeur des travaux de voiries à venir, que certains peuvent juger ambitieux ou encore « politique » car il prévoit, dès aujourd'hui, des aménagements qui ne pourront voir le jour que dans trois ou quatre ans. Sachez qu'ils n'ont rien de farfelus car au moment où vous lisez ces lignes, la première réunion de concertation avec des services du département aura déjà eu lieu et les premiers coups de pioches auront été donnés sur le chantier de l'Avenue du Général de Gaulle.

Comme vous, depuis plus de quatre ans, j'attendais le commencement des premiers travaux importants et nécessaires pour notre commune, mais comme vous, je suis contribuable et conscient des efforts que tous ont consenti pour aujourd'hui envisager notre avenir plus sereinement. Je me dois de vous remercier pour votre patience et pour le soutien que nombre d'entre vous m'ont apporté durant cette période. Tout ce temps passé à corriger le passé et préparer au mieux l'avenir !

Dans les pages qui suivent, vous trouverez un point sur la fiscalité que nous souhaitons maîtriser au maximum ou encore un autre point sur ces « impayés » qui ont retardé nos investissements et dont tous les éléments mentionnés sont vérifiables en mairie. Programmer et entreprendre maintenant engagé les finances collectives, c'est un choix de raison et non le fruit de calculs tactiques ou politiques.

Outre ces nouveaux projets, Sainte-Anastasie continue à vivre au rythme des changements qu'ils soient souhaités ou imposés, importants ou minimes ; il faudra s'adapter à chaque situation.

Si le retour à la semaine des quatre jours répond à un souhait d'une majorité de parents, notre école subit les contraintes des nouvelles cartes scolaires qui impactent beaucoup trop de petites communes de l'hexagone.

Changements qui s'imposaient également à la Crèche 1.2.3 Soleil dont les effets positifs sont déjà ressentis après seulement six mois de fonctionnement avec le délégué Présence 30.



Gilles TIXADOR
Maire de Sainte-Anastasie

Nous devons également nous adapter aux effets de la loi ALUR et à la tentation spéculative foncière qui pourrait venir irrémédiablement métamorphoser notre environnement et voir disparaître progressivement cette ruralité qui nous est chère.

Adaptation nécessaire devant la migration de la délinquance qui s'étend dans les zones périurbaines plus vulnérables et moins surveillées. Situation d'insécurité croissante et quotidienne qui a développé une nouvelle solidarité entre les habitants de Sainte-Anastasie face à un changement soudain.

Profondément attaché à certaines valeurs et en cette période footballistique, je me permets cette citation d'Aimé Jacquet, ancien entraîneur de l'équipe de France : « Le travail individuel permet de gagner un match mais c'est l'esprit d'équipe et l'intelligence collective qui permet de gagner la coupe du monde ». A Sainte-Anastasie aussi, le secret de la réussite réside peut-être dans cet esprit collectif, intergénérationnel ou cet investissement à tous niveaux dont certains semblent avoir déjà perçu la nécessité.

Avant de clore cet éditorial, je voudrais adresser mes encouragements à la jeune équipe du Comité pour leur première édition de notre fête votive.

C'est au nom du conseil municipal que je vous souhaite de bonnes vacances et une agréable période estivale.

Bien à vous





Finances communales

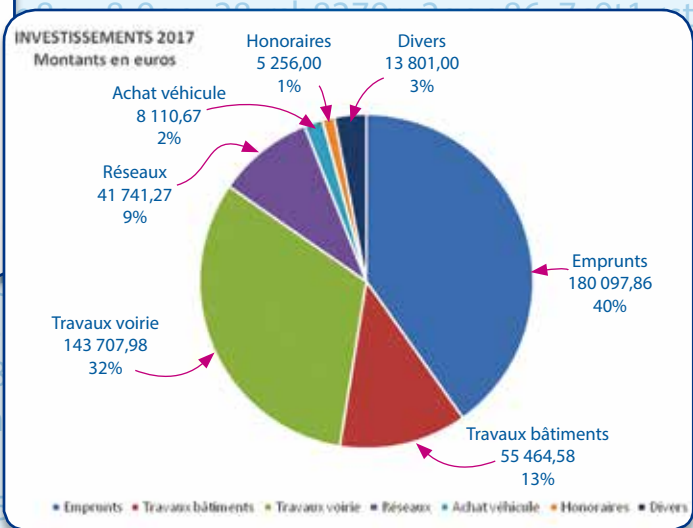
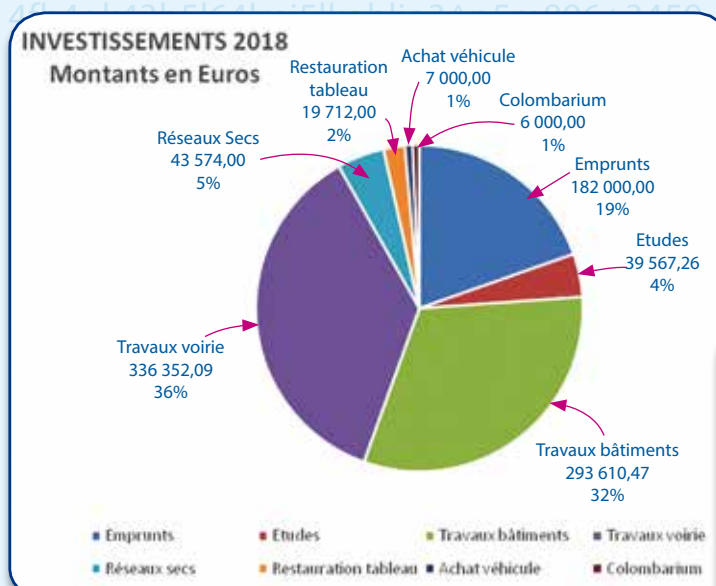
Le budget 2018

Comme les années précédentes, et conformément à la demande de la Direction Générale des Finances et des services de la Préfecture, la commune poursuit sa politique de désendettement. De nouveaux investissements sont prévus et seront entièrement financés sans alourdir la dette communale.

La « sincérité » et la « mise en équilibre » d'un budget municipal n'est pas facile, mais la tâche devient de plus en plus complexe face au désengagement de l'État et ses diminutions de dotation.

Concernant les taux d'imposition et après les efforts imposés aux contribuables, la municipalité a fait le choix de limiter la hausse à 2% de la taxe foncière sur le foncier bâti. Cette augmentation satisfait aux exigences des services de l'État, mais restera indolore pour les contribuables puisqu'elle sera compensée par la baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Il est important de rappeler que l'État, qui va prendre en charge progressivement la taxe d'habitation, laissera malgré tout à la charge des contribuables, les éventuelles augmentations que les communes auraient votées en 2017 ou décideront de voter lors des prochains exercices. Seules ces nouvelles augmentations, votées par les communes, dans les années à venir apparaîtront sur les futures feuilles d'impositions.



Le compte administratif 2017, voté en tout début d'année 2018, arrête les écritures comptables de l'année écoulée.

En 2017, le volume des investissements a été plus important. Comme annoncé dans le bulletin de juillet 2017, différents travaux ont été réalisés :

- rénovation de l'Impasse X. Sigalon, de l'Impasse du Jeu de Boules, du Chemin du Mas Margel, du Chemin de la Rougette,
- réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville,
- éclairage public : enfouissement des réseaux secs dans la Grand-Rue et création de l'éclairage public dans la Rue de l'Empunelle et Impasse des Iris,
- en partenariat avec Nîmes Métropole, réfection de la Rue de la Garrigue
- installation d'une borne-incendie Place de l'Eglise
- à l'école, réparation du système de chauffage (changement de radiateurs et pose de circulateurs), achat d'ordinateurs portables





Merci pour votre patience...

Vous annoncer **plus de 180 000 euros de factures impayées** auxquels la nouvelle municipalité s'est trouvée confrontée vous paraît probablement une somme considérable, mais si l'on rapporte cette somme aux travaux qui auraient pu être programmés, une question peut se poser à titre de comparaison :

Quelle surface de réfections de voiries la mairie aurait pu réaliser depuis 4 années avec la somme totale des impayés ?

Dans quelques mois, la Rue du Castellans à Russan devrait être revêtue d'un tapis d'enrobé tout neuf (une qualité de revêtement bien supérieure au Bi-couche ou Tri-couche). Traiter la surface totale de cette rue (rabortage avec évacuation des gravats, couche d'imprégnation et profilage en enrobé à chaud) comprise entre l'Avenue de la République et l'Avenue du Général de Gaulle, représente **environ un coût de 40 000 euros... Avec la somme totale des impayés cumulés, c'est l'équivalent de 4,5 rues comme celle-ci qui auraient pu être rénovées.**

Ceci, dans l'hypothèse où le chantier aurait été totalement financé par la commune donc sans aucune subvention ! **Mais si l'on réalise la même comparaison avec l'obtention de fonds de concours alloués par Nîmes-Métropole... C'est alors 9 rues comme celle-ci qui auraient pu être réhabilitées depuis 4 ans en plus des travaux réalisés durant cette même période... !**

Le Maire

IMPAYÉS COMMUNAUX RÉGLÉS depuis 2014 (dernière échéance février 2019)

Lexis Nexis 2012-2013 - Début 2014 (abonnements à des mises à jour du «formulaire des maires» encore dans l'emballage d'origine !)	5097,05
Groupama (1 ^{er} échéancier) Arriérés assurances	32816,39
Les écologistes de Leuzières (Projet de PLU 2013)	16837,20
Sarl CRISTAL (Produits d'entretien bâtiments communaux)	1171,00
SUPER U (2009 à 2013)	14816,70
CEREG (Maîtrise d'œuvre d'un projet de voirie non réalisé)	31500,00
OTIS (Maintenance ascenseur foyer-mars 2013)	573,85
ECOBUROTIC (Fournitures juillet 2013)	257,98
Orange (octobre 2013)	469,90
Groupama - 2 ^{ème} échéancier (Arriérés primes d'assurances multirisques à partir de 2003/2004)	12771,00
Office National des Forêts (cotisation communale 2013)	3024,79
URSSAF (Rappel cotisations salariales 2011/2012)	859,50
Subvention communale versée afin de rembourser le prêt du SIVU - Crèche (75% de 80 000 euros, le reste a été payé par la commune de Dions)	60000,00
TOTAL	180 195,36 €

LIGNE de TRÉSORERIE

En 2014, alertée, puis assistée par la Direction Générale des Finances Publique (DGFIP) et la Chambre Régionale des Comptes (CRC), la nouvelle municipalité a pris l'ampleur réelle de la situation financière de la commune.

Outre l'endettement, il a été constaté que la commune **avait contracté de longue date**, une « ligne de trésorerie », d'un montant de 110 000.00 € **déjà renouvelée** auprès du Crédit Agricole en 2009.

Une ligne de trésorerie permet à une collectivité de solliciter auprès de sa banque une avance de liquidités (le prêt relais du particulier) permettant seulement d'assurer la continuité des règlements « d'Investissement », dans l'attente du versement d'une ou plusieurs subvention(s) ou de dotations spécifiques (les diverses subventions sont toujours versées aux collectivités après l'achèvement des travaux et le solde des factures). La règlementation impose aux communes **d'avoir soldé** (ou remboursé) cette ligne de trésorerie, à **la fin de l'exercice budgétaire, soit au 31 décembre**.

Une ligne de trésorerie est « transparente » d'un point de vue budgétaire : elle n'apparaît pas dans les budgets d'une commune puisqu'il s'agit d'un « aller-retour » entre la collectivité et sa banque. Seuls les frais sont inscrits et réglés sur le budget.

Ainsi, depuis des années, la commune réglait entre 220 et 280 € d'intérêts tous les mois, selon les taux en vigueur.

Au cours de l'année 2016, au fil des multiples économies réalisées au quotidien **y compris sur les travaux**, la nouvelle municipalité a fait le choix de rembourser ces 110 000 €, économisant ainsi plusieurs milliers d'euros d'intérêts. Ce contrat est toujours en cours et peut être utilisé à tout moment pour un motif qui se justifie et pour une durée minimale.





LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS EST ENGAGÉE!

Nous sommes au regret de constater la recrudescence de dégradations au niveau des bâtiments de l'école communale : murs tagués, cheminées martelées, tuiles déplacées et cassées, garde-corps abîmé, impact de pierres sur les vitres, fenêtre de classe brisée au 1er étage par jet de pierre ou encore « séance » de skate-board sur le toit... Plusieurs plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie.

J'ai personnellement constaté, voici quelques semaines, la présence d'enfants sur le toit de l'école. Je rappelle que le code civil prévoit que les parents sont responsables des dommages causés par leurs enfants dès lors qu'ils habitent avec eux et qu'ils sont soumis à leur autorité parentale (art. 1384 al. 4 du code civil).

Le Maire, Gilles TIXADOR

Avec Citre la coopérative, les habitants de Sainte-Anastasie sont invités à être acteurs de la transition énergétique!

Le jeudi 7 juin, une réunion publique d'information était organisée par Citre-la coopérative pour présenter le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit à la Maison Grand site des gorges du Gardon.

Les habitants de Sainte-Anastasie ont pu s'informer sur le projet et sur la manière dont ils pouvaient y prendre part, notamment en « plaçant » leur argent dans un projet porteur de sens et rémunérateur.

Citre-la coopérative, soutenue par la Région, le Département et le Syndicat mixte des gorges du Gardon, a été créée il y a 1 an et demi et compte déjà à son actif 166 coopérateurs, 73 000 € de fonds propres et un projet déjà réalisé sur l'école de Sanilhac-Sagriès.

Envie de participer ?

contactez le

07.83.50.59.75

ou rendez-vous sur

www.citre-coop.com

Citre
la coopérative

RENDEZ-VOUS À LA BIBLIOTHÈQUE

*Inauguration du nouveau local,
au foyer de l'Espace Paul Maubon,
Le Vendredi 31 Août à partir de 17h
suivie du pot de l'amitié*



*Réouverture de la Bibliothèque
Le Vendredi 7 Septembre 2018 - Foyer
de l'Espace Paul Maubon*

Nouveaux horaires : Mardi de 14h à 16h et Vendredi 9h à 11h

*Stéphanie vous attend nombreux
pour découvrir votre nouveau cadre !*

Le terrain à bâtir by HECTARE



Retrouvez tous nos diamants sur

HECTARE.fr
TERRAINS À BÂTIR

© MAUN 2018 - HECTARE - Montage MAUN - photo shutterback

0682277921
val30190@gmail.com

Valerie
NAILS EFFECT Styliste Ongulaire
V.FOGOLA

facebook.com/Valerie-Nails-Effect **Ste Anastasie**





L'ACCES P.M.R. DU CHEMIN DU CASTELLAS

Depuis plusieurs années, le chemin qui conduit au Castellás est fermé à mi-parcours par une barrière située au niveau du parking dit des « Clos ». Il y a quelques mois, une habitante de la commune dont les déplacements nécessitent l'usage d'un fauteuil électrique a exposé son impossibilité à franchir cet obstacle afin de profiter du point de vue de ce site. Aujourd'hui, après l'intervention de Laurent CHABAUD et de son tractopelle, les Personnes à Mobilité Réduite peuvent en toute sécurité prolonger leur promenade jusqu'aux falaises.



LE CHEMIN DU RIEU

En octobre 2014, les pluies torrentielles et les ruissellements ont considérablement détérioré le revêtement du Chemin du Rieu, entre le Cimetière d'Aubarne et le Moulin de Fantaisie. A l'occasion de la construction de la nouvelle station d'épuration et afin de permettre l'accès des camions assurant la maintenance, les 400 premiers mètres desservant le site depuis la Route Départementale 22 ont été élargis et revêtus d'un nouvel enrobé. Très utilisés par nombre d'habitants et les 650 mètres restant, devenus impraticables, devaient être rénovés. Lors la création de parties de chaussée bétonnées a été réalisée afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie vers le fossé. Si Nîmes-Métropole a pris en charge la première partie de ce chantier, c'est la commune qui a financé le reste.



exploitants agricoles, les de cette réhabilitation,

de cette réhabilitation,



UN PANNEAU AU FOYER

Le nombre grandissant d'affiches annonçant des événements culturels ou sportifs communaux ou intercommunaux ne permettant plus au personnel technique de procéder au nettoyage complet des vitres de l'entrée de notre foyer, un tableau d'information a été posé à l'extérieur. A l'abri des intempéries et situé à proximité de l'entrée principale, il permettra un affichage à toutes heures. Afin de faciliter son entretien et simplifier le retrait des annonces périmées, il est demandé aux utilisateurs de ne pas utiliser de punaises ou d'agrafes.

INTERVENTION DE NIMES-METROPOLE

Nîmes Métropole intervient sur les réseaux d'eaux usées au niveau de l'Avenue du Général de Gaulle afin de réaliser des remises aux cotes de tampons et supprimer les racines encombrant l'écoulement du réseau avant les travaux de voiries qui vont commencer en juillet.

Concernant le réseau d'eau potable dans ce même secteur, Nîmes Métropole réalise également des travaux préparatoires à la mise en place du réseau « surpressé » depuis le réservoir de Russan : séparation physique des futurs étages de pression par la pose de vannes de vidanges et de vannes de sectionnements dans le secteur De Gaulle.

La finalisation de ce dispositif prévoit d'autres travaux qui vont débuter dans l'enceinte du réservoir de Russan durant l'été et se prolonger jusqu'à la fin de l'année 2018 afin de :

- 1 - redonner de la pression au réseau d'eau potable des abonnés qui se trouvent dans le secteur proche de ce réservoir,
- 2 - se connecter à la conduite de secours en provenance de la Calmette assurant ainsi la sécurisation du réseau en cas d'avaries ou de turbidités dans l'eau du captage comme en octobre 2014,
- 3 - sécuriser également l'alimentation en eau potable d'Aubarne et de Vic toujours pour les mêmes raisons.

ici Nîmes Métropole
aménagement réseaux

SÉPARATION DES ÉTAGES DE PRESSIONS ET RENOUELEMENT PARTIEL DU RÉSEAU D'EAUX USÉES

Avenue du Général de Gaulle
Commune de STE-ANASTASIE (RUSSAN)

Période des travaux : début juin à fin juillet 2018

Maîtrise d'œuvre : NÎMES MÉTROPOLE 3, rue du Colisée - 30947 NÎMES Tél. : 04 66 02 55 75	Maîtrise d'ouvrage : NÎMES MÉTROPOLE 3, rue du Colisée - 30947 NÎMES Tél. : 04 66 02 55 71
Coordonnateur SPS : ACF-BTP PARC M.DASSAULT 600, rue Henri Farman 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS	Coût : AEP 36 000 € TTC EU 30 000 € TTC

Entreprise :
 FAURIE SAS
 Centre de travaux de Montpellier
 ECO PARC - 100 rue des Lauriers
 34130 SAINT-AUNES
 Tél. : 04 67 16 19 90

Communauté d'Agglomération





Nombre d'entre vous s'interrogent légitimement concernant les différents types de travaux de voiries qui sont ou seront réalisés sur notre commune.

La réunion publique d'information organisée le 13 avril 2018 à l'Espace Paul Maubon, en compagnie du bureau d'étude, avait pour but de vous informer sur ce premier chantier important autour du secteur des écoles, mais également de vous présenter les projets futurs sur lesquels la mairie travaille. Dès à présent des études incontournables, menées conjointement avec Nîmes-Métropole, le département ou la région préfigurent les travaux de voiries qui seront réalisés dans les 3 ou 4 années à venir visant à réhabiliter mais aussi à sécuriser les axes principaux entre Aubarne et Russan dont la RD 518 (Rue d'Aubarne).

Outre le volet financier, ces futurs aménagements doivent prendre en compte le dimensionnement et/ou l'enfouissement des réseaux secs (EDF, Fibre et Télécom) et humides (Eau potable, Eaux usées et réseau pluvial) qui ne font plus partie des compétences communales. Ainsi durant les mois ou les années précédant le chantier final, diverses interventions de préparation peuvent laisser penser à un manque de cohérence dans la gestion des travaux communaux.

Le réseau « routier » de Sainte-Anastasia est très étendu et surtout très vétuste ou de mauvaise qualité. Ce retard considérable représente un coût très important que notre commune ne peut pas supporter toute seule. C'est pour cette raison que la municipalité s'emploie à réaliser un maximum de travaux en optimisant leurs financements par des subventionnements. Mais chaque projet, tel que celui qui va être mené Avenue du Général de Gaulle nécessite près de deux années de travail pour être mené à bien, entre la décision du choix du lieu et l'inauguration.

D'autres phases de travaux, de moindre envergure, mais tout aussi importants sont menés (plus particulièrement dans les cœurs de villages) à l'occasion des remplacements et/ou renforcement des divers réseaux. Une fois encore, 12 à 24 mois sont souvent nécessaires afin de mener à bien ce type de chantier, généralement cofinancés par la mairie, Nîmes-Métropole ou le SMEG (Syndicat Mixte d'Electrification du Gard). Le choix des lieux de ce type de travaux est principalement lié à l'état des réseaux et la nécessité permettant un maintien d'une qualité de distribution pour les abonnés et non un choix communal, toutefois ne pas profiter d'une mutualisation des coûts serait un manque de bon sens.

La mairie continuera de vous proposer d'autres réunions d'informations afin que vous puissiez être informés régulièrement sur le développement de Sainte-Anastasia.

Les Financeurs



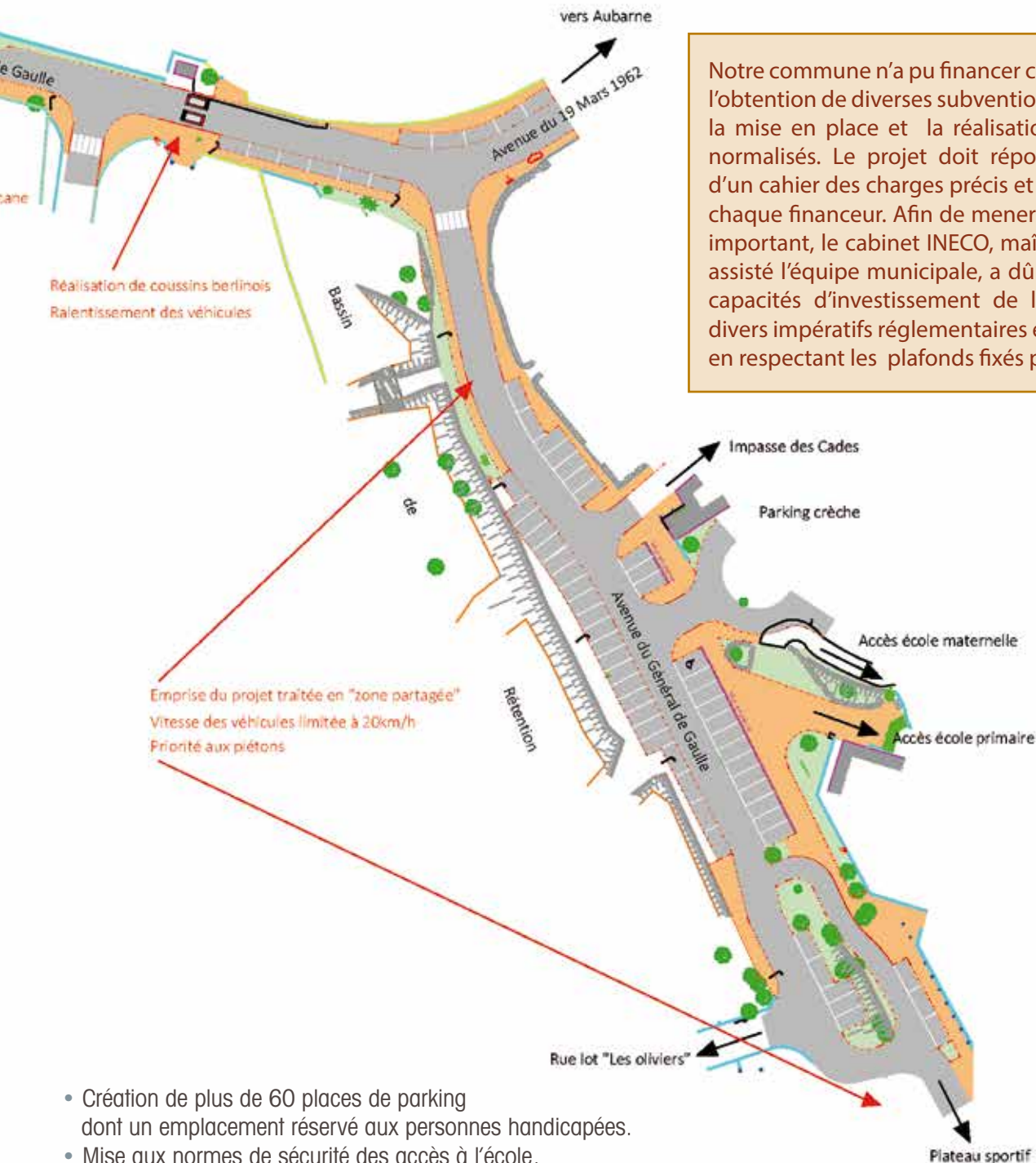
Commune de Sainte-Anastasia





AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Accès aux écoles et à la Crèche
(Tranche complémentaire : Rue du Castellas)
Durée du chantier : Juillet à Décembre 2018



Notre commune n'a pu financer ce chantier qu'avec l'obtention de diverses subventions qui impliquent la mise en place et la réalisation d'équipements normalisés. Le projet doit répondre aux critères d'un cahier des charges précis et différent propre à chaque financeur. Afin de mener à terme ce projet important, le cabinet INECO, maître d'œuvre, qui a assisté l'équipe municipale, a dû tenir compte des capacités d'investissement de la commune, des divers impératifs réglementaires et techniques tout en respectant les plafonds fixés par les financeurs.

- Création de plus de 60 places de parking dont un emplacement réservé aux personnes handicapées.
- Mise aux normes de sécurité des accès à l'école, des trottoirs et des traversées de chaussées.
- Rénovation et modernisation de l'éclairage public.
- Contrôle et réhabilitation si nécessaire des réseaux secs et humides.
- Réduction de la vitesse des véhicules.

Montant total :
354 513,78 euros HT





DES TRAVAUX À LA CRÈCHE

L'Association Présence 30, créée il y a plus de 40 ans, emploie 2000 salariés sur tout le territoire du Gard et intervient auprès d'environ 10 000 familles chaque mois. Elle a été choisie comme gestionnaire de la crèche 123 Soleil depuis le 1^{er} janvier 2018. C'est le 4^{ème} établissement de jeunes enfants qu'a en charge Présence 30 et le personnel de la crèche, les enfants et les parents peuvent désormais bénéficier de services supplémentaires : un siège social avec des services supports spécialisés dans la gestion de crèche, centrale d'achat, équipements, moyens matériels, techniques et humains, au service de la crèche 123 Soleil et de ses 25 enfants.

Un exemple : avant la reprise effective de la crèche par Présence 30, la Direction a décidé de réaménager l'extérieur de la crèche : enlèvement et changement de la barrière, peinture des barrières, réfection du bac à sable. Cela a été fait pendant les vacances de Noël, afin que les enfants ne soient pas perturbés par ces travaux.

Cela a permis un embellissement de la structure, les enfants pourront ainsi profiter à nouveau du bac à sable (qui n'était plus utilisé), mais également jouer près des barrières, en toute sécurité.

Contact : M^{me} Raphaëlle MAURIN, Directeur de Service 04.66.70.50.00



AVANT



APRÈS

Rencontre avec Louis WIEDENHOFF

C'est à l'âge de 10 ans que, grâce à son grand-père, Louis WIEDENHOFF découvre le modélisme. Mais c'est surtout son père qui lui transmet sa passion de l'aviation. Ensemble, ils découvrent l'aéromodélisme et achètent un premier hélicoptère radiocommandé. Si l'acquisition est une première étape, la seconde, apprendre à le piloter, n'est pas la plus simple. C'est tout d'abord sur un logiciel, pendant 6 mois, qu'ils s'entraînent avant de passer aux choses sérieuses ! Quelques années plus tard, c'est l'achat du légendaire Corsair...

Avec trois amis lycéens, Louis décide de construire un drone dans le cadre de prises de vues d'un site archéologique. La passion est née et cette passion est rapidement devenue un métier.

Ses clients ? Des entreprises désireuses de réaliser des vues aériennes pour des publicités ou leur site internet mais aussi des agences immobilières qui souhaitent présenter des biens, des particuliers à l'occasion d'évènements familiaux et même TF1, chaîne pour laquelle il a réalisé des images sur la réserve africaine de Sigean ou encore la Camargue. Le plus impressionnant peut-être, la photogrammétrie qui lui permet de réaliser la modélisation en 3D de bâtiments, de terrains ou d'infrastructures pour obtenir une image volumétrique.

Son matériel est des plus intéressants, de l'entrée de gamme au drone gros porteur. Mais attention à ceux que la discipline intéresse, la législation est extrêmement rigoureuse : pour les professionnels comme Louis, licence de télépilote de drone obligatoire, déclaration de niveau de compétences, tenue d'un manuel d'activités particulières et

bien sûr assurance. A partir de là, ne comptez pas faire voler votre drone n'importe où ! La déclaration de vol, notamment auprès de la Préfecture, est indispensable.

L'avenir sourit aux drones. Si l'utilisation loisir est importante, la vocation professionnelle se développe : l'agriculture, la sécurité, l'industrie, le sauvetage en mer... Plus original : des drones qui défilent ornés de sacs à mains pour une célèbre marque ou ceux qui, illuminés, assurent un magnifique spectacle de lumières en Chine.

Plus « localement », un grand merci à Louis WIEDENHOFF qui nous offre tout simplement la couverture de notre journal et pour tout renseignement n'hésitez pas à le contacter au : **06 72 81 78 08**.



DESTINATION
SORTIES ENTRE AMIS !

Du 15 juin au
15 septembre
2018

RESTOS,
CINE,
BOWLING,
LANCER GAZME,
KARTING,
ACROBATICHE,
SQUASH,
PISCINE...

**PASSEPORT
ETE**

Le chéquier loisirs maxi à prix mini

Reservez dès
73-23 ans
26,50€
Quantité limitée

Service
Jeunesse

La Ville avec un accent
Nîmes

JEUNESSE NÎMES.fr
04 66 27 76 56

LE GARD 3.0
Favoriser les sports nature...

www.gardecotrail.com

**TRAIL DU PONT
DU GARD**

Trail des p'tits sangliers Trail 10 Kms Trail 20 Kms* Trail 30 Kms*

DIM 7 OCT. 2018

PONT
DU GARD

JMB - MS MULTI-SERVICES

JEAN-MARC BASS

Travail soigné à petits prix

Electricité - Plomberie - Carrelage - Espaces verts
Entretien piscine - Menuiserie - Maçonnerie
Métallerie - Placoplâtre - Peinture - Logistique

2 Lotissement Les Figourières
30190 Sainte-Anastasie
jean.marc.bass@gmail.com

Portable : 07 822 835 68
SIREN : 799 215 801



*Création et fabrication de mobilier.
Mêlant subtilement style industriel et esprit loft*



LES VŒUX EN L'HONNEUR...

... de la population

Le vendredi 12 janvier, le Maire accompagné de son conseil municipal, a convié la population aux traditionnels vœux. Après avoir fait le bilan de l'année écoulée, il a évoqué les projets de 2018 : notamment la réfection de chemins, des toitures de deux appartements communaux ainsi que le projet d'aménagement de l'Avenue du Général de Gaulle, le transfert de la bibliothèque au foyer de l'Espace Paul Maubon, le maintien ou la suppression des Temps d'Activités Périscolaires et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. A l'issue, il a remercié tous ceux qui s'investissent pour Sainte-Anastasia et notamment toutes les associations qui font vivre le village. Avant de partager le verre de l'amitié, la médaille de la commune a été remise à Madame Irène MOREAU, secrétaire de Mairie, qui a pris fin Janvier une retraite bien méritée.



... et du personnel communal

En présence d'élus, le Maire a reçu en Mairie le jeudi 25 janvier les employés municipaux pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Après quelques mots de bienvenue et une pensée pour les employés souffrants ou excusés, il a notamment évoqué la dissolution du Sivu des Meyrannes, syndicat gestionnaire de la crèche communale et son transfert au syndicat mixte de Leins-Gardonnenque ; il a également exposé la volonté de voir aboutir, au plus tôt, le projet d'un nouvel atelier municipal qui permettra de mettre à la disposition des agents techniques de la commune des installations plus fonctionnelles. Après avoir présenté le nouveau secrétaire de mairie à ses collègues de travail, il a tenu à féliciter et remercier tout particulièrement les agents qui accomplissent des efforts au quotidien afin de maintenir et améliorer les services à la population. A l'issue, chaque employé a reçu un coffret cadeau et tous ont partagé, dans la bonne humeur, un moment de convivialité qui a clôturé cette sympathique réception.



SAINTE-ANASTASIE FÊTE SES AÎNÉS

Gilles TIXADOR et son conseil municipal, fidèles à la coutume, avaient convié le samedi 20 janvier les « jeunes de plus de 65 ans » à ce traditionnel repas.

Il a souhaité la bienvenue à tous et a eu un petit mot pour chacun, passant de table en table. Plus qu'un simple repas, c'est le plaisir d'être ensemble, le plaisir d'échanger. L'ambiance chaleureuse doit beaucoup à la prestation de l'orchestre « La Belle Epoque » avec ses trois musiciens (cuivre, accordéon, synthé). Mais il faut bien l'avouer, la « Perle » de cet ensemble musical, c'est leur chanteuse « Gensy ». Tu as une belle voix, ton jeu de scène est éloquent et a été fortement apprécié ! Les danseurs, avec le madison, n'ont pas pris une ride et s'en sont donnés à cœur joie...

Avec beaucoup de malice et d'efficacité, notre photographe anastasien n'a manqué aucun cliché marquant de cet après-midi.

Même les bonnes choses ont une fin...

Souhaitons à tous de nous revoir et... « a l'an qué ven » !

Un aîné





SAINTE-ANASTASIE REÇOIT LA CONFÉRENCE DES MAIRES A L'ESPACE PAUL MAUBON



Le Vendredi 6 Avril 2018, les trente-neuf maires de l'agglomération de Nîmes-Métropole se sont réunis à l'espace Paul Maubon. Depuis quatre ans, la conférence des maires qui se déroule chaque mois dans une commune différente de l'intercommunalité permet au Président Yvan LACHAUD d'échanger avec les élus.



COMMÉMORATION DU 8 MAI



La mémoire des victimes de la seconde guerre mondiale a été honorée en ce 8 mai 2018. En l'absence du maire hospitalisé, Madame PANAFIEU, Adjointe-au-Maire, et Monsieur MOULIN Président de la FNACA ont lu les messages officiels. Après les dépôts de gerbe, la minute de silence et la Marseillaise, la population a été conviée dans la cour de la Mairie à partager le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

SAINTE-ANASTASIE SE MET À L'HEURE ROMAINE



L'association LEG VI Ferrata d'Arles (13) reconstituant le monde romain antique (légion romaine et monde civil) a posé son camp au Foyer de Sainte-Anastasie du 10 au 12 mai dernier afin de présenter ses ateliers civils et militaires aux habitants de la commune.

Malgré la météo peu clémente, les visiteurs et les classes maternelles et primaires ont fait le déplacement pour découvrir la médecine antique, l'archerie, la fabrication de la cotte de maille, les jeux anciens avec lesquels les enfants s'amusaient, l'écriture sur tablette de cire, l'atelier de recrutement de petits légionnaires, la fabrication des chaussures militaires et civiles et la danse antique.

Le camp s'est terminé le 12 Mai au soir autour d'un apéritif (« mulsum » vin aromatisé romain) suivi d'un repas romain à base de lentilles en présence de Monsieur le Maire et de M^{me} Poulet, Adjointe-au-Maire.

L'association remercie la municipalité pour l'accueil réservé aux membres de l'association et la mise à disposition de l'emplacement communal ainsi que Monsieur Laurent Chabaud pour la fourniture du vin de la cave de

Saint-Dézéry pour l'élaboration du mulsum. Merci également à Madame Danièle Poulet et Monsieur Rubens Euzéby pour l'article diffusé dans le Midi Libre.

Rendez-vous est pris l'an prochain pour une nouvelle rencontre.

Pour patienter jusqu'à la prochaine date sur la commune, nous vous invitons à consulter le site de l'association: www.legio6.com pour suivre nos actualités.

Asso. LEG VI Ferrata
Marc Bernasconi
11 ancienne route de St Gilles
13200 ARLES





D.C.M.C
MAISON OSSATURE BOIS
 DE CORO Maxime - Artisan Charpentier

ÉTUDES PERSONNALISÉES
 Technique économie & Graphique sur logiciel 3D

☎ 04 66 01 11 14 ☎ 06 81 39 32 33



Plomberie
 Etanchéité
 Ramonage
 Zinguerie

CHAUFFAGE TRADITIONNEL DU GARD

1100, chemin du Grand Bois - 30900 NIMES
 Tél. 04 66 23 40 20 • Peyron Florian - Tél. 06 62 54 35 66

Vente - Location - Gestion

PENNA FANY
 IMMOBILIER Gérante

www.penna-immobilier.com

04 66 63 87 90
 06 27 08 44 79

Avenue de la République - 30190 Saint-Chartes
 penna-immobilier@orange.fr



Praticienne en Hypnose
 Hypnose Ericksonienne - Diplômée de l'ARCHE

Marion Garcia

Confiance en soi
 Développement personnel
 Arrêt du tabac
 Gestion du poids, du stress, des émotions
 Peurs, anxiété, phobies
 Troubles du Sommeil
 Deuils, séparations

30190 Sainte Anastasie - Sur rendez-vous au 06 89 88 49 80
 Mail : mariongarciahypno@gmail.com  Mariongarciahypno



CHERCHE
MIDI
 IMMOBILIER

Votre interlocutrice
Patricia LEYRAL
06 20 85 71 06

TRANSACTION – ESTIMATION
 Recherche sur mesure...
 Sur rendez-vous 7j/7

Avec *Immodiffusion*
Cherche Midi Immobilier vous offre
 la représentativité du marché local et régional !



www.immobilieruzege.com
30190 RUSSAN SAINTE-ANASTASIE



LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE



L'arrivée du prélèvement à la source au 1^{er} janvier 2019 modifiera les modalités de paiement de l'impôt sur le revenu. Le décalage d'un an entre la perception des revenus et l'impôt correspondant disparaît : en 2019, chacun paiera l'impôt sur ses revenus perçus en 2019. Maryvonne LE BRIGNONEN, directeur du projet « prélèvement à la source » à la direction générale des Finances publiques revient sur ce changement.

Quels sont les principes du prélèvement à la source ?

L'impôt sera directement prélevé chaque mois sur les revenus (salaire, pensions, revenus de remplacement, etc.) perçus par l'intermédiaire d'organismes collecteurs (employeur, caisses de retraite, pôle emploi), en fonction du taux de prélèvement du foyer fiscal. Pour les bénéficiaires de revenus fonciers, de pensions alimentaires ou issus d'activités indépendantes, l'impôt sera acquitté au moyen d'acomptes mensuels par prélèvement bancaire.

Le prélèvement à la source entre en vigueur pour le 1^{er} janvier 2019. Comment les contribuables prendront-ils connaissance de leur taux personnalisé en 2018 ?

Pour ceux qui déclarent leurs revenus en ligne, le taux personnalisé et le montant des acomptes pour les revenus perçus sans intermédiaires (ex loyers) seront communiqués à l'issue de la déclaration en ligne. À ce moment-là, ils pourront aussi adapter leur prélèvement à la source.

Pour ceux qui déposent une déclaration de revenus « papier », le taux personnalisé et le montant des acomptes seront communiqués sur l'avis d'impôt durant l'été. Ils pourront adapter leur prélèvement à la source à compter de la mi-juillet.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la faculté « d'adapter le prélèvement à la source » ?

Sans démarche de la part des contribuables, l'administration fiscale transmet automatiquement le taux personnalisé du foyer aux organismes collecteurs et des acomptes sont prélevés mensuellement sur leur compte bancaire pour les revenus perçus directement.

Pour faire face à certaines situations particulières, les contribuables peuvent exercer différentes options.

Les contribuables mariés ou pacsés peuvent choisir d'individualiser leur taux de prélèvement personnalisé. En cas de différence importante de revenus au sein du couple, cette option permet à chacun de voir appliquer par son organisme collecteur un taux de prélèvement représentatif de ses revenus personnels. Cette option ne modifie pas le total des prélèvements, elle les répartit différemment.

Les salariés peuvent choisir de ne pas transmettre leur taux personnalisé à leur(s) employeur(s). Un taux non personnalisé correspondant à leur niveau de rémunération est alors appliqué. Ce taux est défini dans la grille de taux fixée par la loi de finances et est similaire à celui applicable à un célibataire sans personne à charge. Dans la très grande majorité des cas, ce taux sera supérieur au taux personnalisé et les sur-prélèvements éventuels seront remboursés l'année suivante par l'administration fiscale. Si le choix de cette option entraîne un prélèvement moins important que celui qui aurait dû être payé avec le taux personnalisé, le contribuable devra régler chaque mois le complément directement à l'administration fiscale.

Ceux qui perçoivent des revenus sans intermédiaire peuvent choisir de payer leurs acomptes sur un rythme trimestriel et non mensuel.

Quelles sont les conséquences pour les personnes non imposables ?

Le prélèvement à la source ne change rien pour les non imposables¹. Ils n'auront aucun prélèvement et ce, quelle que soit la source de leurs revenus.

Le prélèvement à la source met-il fin au dépôt de la déclaration de revenus ?

Une déclaration de revenus devra toujours être déposée annuellement. Elle permettra pour chaque foyer fiscal, de déterminer son taux de prélèvement personnalisé et de faire le bilan de l'ensemble de ses revenus et de ses dépenses ouvrant droit à des réductions ou crédits d'impôt. Par exemple, la déclaration des revenus 2017 servira de base au calcul du taux personnalisé appliqué aux revenus en 2019.

Qu'advient-il des revenus perçus 2018 ?

Le principe est le suivant :

- l'impôt normalement dû au titre des revenus courants entrant dans le périmètre de la réforme perçus en 2018 sera annulé ;
- les revenus exceptionnels par nature et les revenus hors du champ de la réforme resteront imposés (ex : prestation de retraite servie sous forme de capital, rupture de contrat de travail d'activité, etc.)

Le bénéfice des dépenses faites en 2018, ouvrant droit à des réductions et crédit d'impôt est-il conservé ?

Oui, le bénéfice des dépenses ouvrant droit à des réductions et crédits d'impôt est maintenu. Dans le cas général, l'avantage fiscal correspondant sera restitué aux contribuables par l'administration à l'été 2019.

Par ailleurs, les contribuables qui ont bénéficié en 2018 d'un crédit d'impôt « service à la personne » (frais de garde des enfants de moins de 6 ans et emploi à domicile), recevront un acompte de 30 % au premier trimestre 2019 et le solde à l'été 2019.

Retrouvez plus d'informations sur les sites www.prelevementalasource.gouv.fr et www.impots.gouv.fr et au 0 811 368 368 (service 0,06 €/min + prix appel²)



L'École

Remise en place de la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018

Comme évoqué dans ce même bulletin il y a un an, l'organisation de la semaine scolaire de nos petits écoliers a été maintenue sur 4 jours et demi pour l'année scolaire qui vient de s'achever. La question d'un retour à la semaine de 4 jours avait été évoquée dès mars 2017 en Conseil d'école. Finalement en juin 2017, la communauté éducative dans son ensemble (les représentants des parents d'élèves, enseignants et élus de la commune) avait voté le maintien du dispositif pour l'année scolaire 2017/2018. En effet, de nombreuses incertitudes existaient à ce moment-là quant aux conditions de mises en œuvre de la semaine de 4 jours. La commune avait alors proposé d'organiser une concertation l'hiver suivant sous la forme d'un référendum ou d'une enquête destinée aux familles afin de connaître les avis de tous et les besoins, le cas échéant, en matière d'accueil des enfants le mercredi.

Début 2018, le comité de Pilotage des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) composé d'élus de parents d'élève, d'enseignants et d'élus municipaux, s'est réuni pour discuter des rythmes éducatifs. Une enquête a alors été construite pour recueillir l'avis des familles concernant une réorganisation des temps scolaires sur 4 jours ainsi que leurs besoins en matière d'accueil le mercredi.

90 familles, représentant 124 enfants, ont répondu à cette enquête (hors CM2 et futurs PS) soit une réponse pour 92% des enfants de l'école, ce qui constitue une très forte participation. 83% des familles représentant 84 % des enfants se sont prononcées pour la remise en place de la semaine de 4 jours. Le Conseil d'école réuni le 9 mars 2018 a pris acte des résultats de l'enquête et a suivi l'avis majoritaire des familles. La commune a donc déposé une demande de dérogation pour remettre en place la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018 auprès des administrations compétentes en s'appuyant sur ce travail de concertation.

Ouverture d'un centre de loisirs le mercredi en période scolaire :

La commission municipale petite enfance a analysé les autres réponses de cette enquête concernant les besoins en matière de garde. Elle a décidé de poursuivre les démarches pour l'ouverture d'un centre de loisirs le mercredi en période scolaire afin de répondre aux besoins des familles (27 intéressées représentant potentiellement 39 enfants). Ces dernières ont été sollicitées pour confirmer la pré-inscription de leurs enfants à cette nouvelle activité centre de loisirs et club plein air qui démarrera en septembre. Il s'agit de bien évaluer le nombre de places nécessaires sans sous-dimensionner ou sur-dimensionner le dispositif. L'objectif de la municipalité est bien sûr de proposer un nouveau service qui répond aux besoins des familles dans un souci d'équilibre financier. Ce centre de loisirs sera installé à l'école (cantine, classes, BCD, dortoir pour les plus petits et installations sportives). Le nombre de places disponibles est donc proche des besoins remontés par les familles qui se sont manifestées. La responsabilité de ce centre de loisirs est confiée à Stéphanie Girard qui termine actuellement sa formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) et qui a commencé à prendre les inscriptions.

Les démarches administratives auprès de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard) et de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) sont nombreuses dans ce type d'ouverture et seront validées en cours d'été par les différents services. Les familles auront le choix de réserver le mois précédent soit des journées complètes soit des ½ journées avec ou sans repas. La dernière option concernera le club plein air du mercredi après-midi animé par Gilles Vergnes. En effet, dans cette enquête, 22 familles représentant 24 enfants s'étaient dites intéressées par ces activités autour du territoire tous les mercredis ou un mercredi sur 2. Au programme : escalade, spéléologie, via ferrata randonnées en Garrigue, courses d'orientation, tir à l'arc, street hockey, crosse canadienne et boxe française... en fonction des conditions météorologiques.





Organisation de la semaine en période scolaire :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-9h00	Accueil périscolaire matin		CENTRE DE LOISIRS (8h00-18H00)	Accueil périscolaire matin	
9h00 - 12h00	enseignement			enseignement	
12h00- 13h30	Pause méridienne			Pause méridienne	
13h30 - 16h30	enseignement			enseignement	
16h30 -18h30	Accueil périscolaire soir			Accueil périscolaire soir	

Une petite révolution du côté de la vie scolaire :

Depuis déjà plusieurs mois, la commune mène une réflexion sur un portail communal vie scolaire afin de faciliter la communication entre les familles et les services de la vie scolaire et de limiter les temps de gestion. Chaque famille accédera à son propre espace sécurisé via un identifiant et un mot de passe qui lui seront attribués par la commune. Ainsi chacun pourra se connecter (en tenant compte des délais) pour réaliser ses réservations et paiements par Carte Bancaire de cantine et centre de loisirs, ses paiement d'accueil périscolaires, consulter ses factures et avoirs, lire les informations transmises et mettre à disposition ou à jour des documents tels vaccins, certificats médicaux... In fine, ce portail famille permettra à chacun de s'organiser sans se soucier des horaires d'ouverture. Bien sûr les parents non équipés pourront toujours venir à la cantine réaliser les réservations et les paiements par chèque ou liquide auprès du régisseur le matin de 8h à 9h.

Du côté de l'école :

Depuis plusieurs années les effectifs de l'école sont en baisse. Le 24 avril dernier, nous avons appris en une du Midi Libre, la fermeture d'une des classes de notre école. En effet, le dédoublement des classes de CP puis CE1 dans les zones prioritaires entraîne une réorientation des postes de professeurs des écoles vers ces zones. La classe de CE1 ferme donc.

Depuis, 13 inscriptions non prévues par l'état civil sont enregistrées pour notre école en maternelle et élémentaire (emménagements). Il faut ajouter les enfants de PS de Dions qui n'ont pas pu être accueillis à La Calmette, faute de places disponibles. Un comptage sera réalisé le jour de la rentrée pour la réouverture ou non de la classe fermée. La prochaine rentrée sera donc marquée par la mise en place de doubles niveaux sur toutes les classes pour répartir les effectifs. Les classes de maternelle se situeront dans le bâtiment de maternelle. Seuls quelques élèves de GS rejoindront les élèves de CP dans le bâtiment d'élémentaire. Toutes les classes d'élémentaires seront regroupées dans le bâtiment central. La classe sous la cantine sera donc libre et sera affectée au fonctionnement du centre de loisirs.

Au revoir aux enseignants :

Après plusieurs années d'enseignements dans notre école M^{mes} Béchard, Pujante et Savry vont partir vers de nouveaux projets. Nous les remercions pour tout le travail d'apprentissage réalisé auprès des enfants de la commune pendant toutes ces années et nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite.

Lors de la dernière rentrée, Mmes Taddéi, Imbert et Schoenmaeker rejoignaient l'équipe pédagogique pour une année scolaire, nous leur souhaitons également une bonne continuation dans leurs nouvelles fonctions.

Blandine PANAFIEU, Adjointe-au-Maire en charge des affaires scolaires



L'atelier patrimoine sur le thème de Baume Latrone monté dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires

Lors de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2014, un projet éducatif territorial a été déposé par la commune. Parmi les points essentiels figurait la situation exceptionnelle de Sainte-Anastasie dans les Gorges du Gardon. La transmission aux enfants de la connaissance de ce territoire afin d'en assurer sa préservation était donc un axe très fort de cette organisation.

Travaillé avec Sainte-Anastasie Patrimoine, le 1er projet déposé dans le cadre du projet développement durable de Nîmes Métropole en 2017 avait 2 objectifs :

- Permettre aux enfants, aux citoyens de demain, de découvrir et protéger ce territoire tout en favorisant l'accès au plus grand nombre à des activités culturelles en s'appuyant spécifiquement sur la richesse locale. Une visite du Muséum d'histoire naturelle de Nîmes et la participation à l'atelier préhistoire étaient prévues. Puis une analyse des documents et témoignages pour préparer la réalisation de la fresque représentant les peintures rupestres de la grotte.
- Intégrer le travail des enfants dans une manifestation culturelle grand public destinée à la population locale au travers d'une exposition et d'une conférence sur la grotte de Baume Latrone.

Ce projet n'a malheureusement pas été retenu car il ne créait pas d'activité au sens économique du terme.



La commune a cependant décidé d'initier ce projet au travers de l'atelier patrimoine pour les enfants dans le cadre des TAP. Le réseau de Sainte-Anastasie Patrimoine a été précieux pour trouver un animateur pouvant diriger les agents pour cet atelier à la fois artistique et culturel. Patricia Lopez, restauratrice du patrimoine et formatrice a dirigé cet atelier du jeudi après-midi durant huit semaines avec 22 enfants. Les enfants ont dans un 1^{er} temps travaillé sur les documents existant : dessins, photos, films et témoignages. Ils ont ensuite appris les techniques picturales indispensables à la réalisation de la fresque : dessins puis utilisations de pigments naturels. Mammouths et félins occupent une place importante tout comme les mains des hommes de l'époque qui ont servi à la réalisation

des peintures dans la grotte. Nos petits artistes en herbe ont également dessiné leurs propres mains symbolisant ainsi le lien entre ce passé préhistorique et l'époque d'aujourd'hui sur notre territoire.



Après avoir présenté ce projet aux services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Mr Marchesi, conservateur régional adjoint de l'archéologie, a autorisé, sous conditions d'encadrement très strictes, l'ouverture de la grotte de la Baume Latrone à titre exceptionnel. Ainsi, le jeudi 15 février 2018, 16 des 22 enfants ayant participé, accompagnés de spéléologues diplômés d'état ont eu la chance d'entrer dans la grotte de Baume Latrone. Ils ont pu admirer ces peintures préhistoriques et écouter les explications averties de Philippe Galant, agent spécialisé dans le milieu souterrain chargé de la protection

du patrimoine à la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Ils sont remontés à la surface avec des étoiles plein les yeux.

Leur fierté était donc réelle de dévoiler les 3 panneaux réalisés durant cet atelier sous les yeux de leurs parents, animateurs qui les ont encadrés durant la réalisation de ce beau projet, habitants, enseignants et élus de la commune présents. La fresque orne donc désormais les murs de notre belle école.



La commune tient à remercier pour leur implication dans ce projet : Sainte-Anastasie Patrimoine : Jean Minier et Josiane Robert, Brigitte Azémar et les spéléologues Romain Turgné, Gilles Vergnes et Emeline ainsi que les Services de la DRAC : Mrs Marchesi et Galant ainsi que les partenaires des TAP : DDCS, CAF et Inspection Académique.

Blandine PANAFIEU

Adjointe-au-Maire en charge des affaires scolaires





L'École

Les CM2 apprentis reporters

Dans le cadre de leur participation à un concours sur le patrimoine, les élèves de CM2 de l'école ont rédigé un mini-journal de quatre pages, soumis à un jury national. Le thème de cette année étant «animalité et patrimoine», ils ont tout naturellement évoqué les Gorges du Gardon et notamment les nombreuses chauves-souris qui les peuplent. Il faut dire qu'ils ont eu la chance de rencontrer un spécialiste, Martin Picart, qui travaille justement sur les chiroptères au Syndicat mixte des gorges du Gardon. Entre leur visite du site et la venue de ce dernier, ils avaient donc beaucoup de matière à exploiter.



Et comme on ne s'improvise pas journaliste, ils ont également reçu un petit coup de pouce de Muriel Duny, journaliste professionnelle au Républicain d'Uzès et parent d'élève de l'école. Elle est venue le 19 mars passer l'après-midi avec eux pour leur prodiguer astuces et conseils pour la rédaction de leurs quatre articles.

Les élèves ont ensuite rédigé leurs textes par groupe de 4 ou 5. Le résultat s'annonce prometteur et nul doute que le jury saura apprécier l'impressionnant travail conduit par ces élèves entre novembre et fin mars.

Des malles pour tout savoir sur l'eau



Le Vendredi 01 juin, des représentants de la société VEOLIA sont venus à l'école primaire pour remettre aux enfants de CE2, CM1 et CM2, pour lesquels l'eau est au programme, deux malles pédagogiques.

Dotées d'un contenu approprié (flacons, sable, gravier, livret, affiche...), ces malles permettront aux écoliers de réaliser une quinzaine d'expériences autour des propriétés et du cycle de l'eau.

Grâce à l'observation et l'expérience pratique, les enfants reçoivent ainsi, de façon ludique, un enseignement concret qui s'inscrit dans les actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.

En présence de M^{me} TADDEI, Directrice de l'École, des institutrices des classes concernées, de Madame MARTIN du Service Eau et Assainissement de Nîmes-Métropole, Gilles TIXADOR a proposé, dans la continuité de cet enseignement, l'organisation d'une visite du réservoir et/ou de la station d'épuration situés sur notre commune.



Les futurs collégiens à l'honneur

Le mercredi 6 juin, les enfants de CM2 de notre école, accompagnés de leurs parents, de leurs enseignantes et de Madame TADDEI, directrice ont été reçus en mairie par le Maire et les élus en présence de Madame FABRE, Conseillère pédagogique.

Après leur avoir souhaité la bienvenue, Gilles TIXADOR et Blandine PANAFIEU, Adjointe-au-Maire, ont remis à chaque futur collégien une calculatrice, outil indispensable figurant sur la liste des fournitures scolaires des classes de 6ème.

A l'issue et après la traditionnelle photo souvenir sur les marches de la mairie, tous ont pu profiter de quelques rafraîchissements.





LA CRÈCHE



ENTRE GOURMANDISE ET JOUR DE FÊTE,
ÇA BOUGE À LA CRÈCHE 1,2,3 SOLEIL !!!

Galette des rois

Ils avaient fière allure nos petits rois et reines en ce jour du 11 Janvier 2018 après s'être régalés d'une bonne galette pétrie de leurs mains.

Ils sont rentrés chez eux, leurs petites frimousses de monarque surplombées d'une couronne colorée fabriquée par leurs soins.



Carnaval

Un défilé de rire et de couleur a marqué cette journée du mois de Mars. Déguisés et maquillés, petits et grands ont dansé sur des rythmes endiablés !!!



Pâques



Parfois plus que le chocolat, ce que les enfants adorent à Pâques c'est la chasse aux œufs ! Malgré le mauvais temps, les petits se sont amusés à chercher les œufs cachés avec malice par l'équipe, dans la structure.

Mais la crèche c'est aussi du jardinage,
de la peinture, bien manger et se reposer !!!



L'équipe 1,2,3 Soleil



En 2017, Henri, réparateur amateur, a passé plusieurs heures de son temps pour redonner un nouveau souffle aux jouets mis à mal par nos petits diabolotins de la crèche.

Grâce à sa patience et son savoir-faire, des jouets ont retrouvé vie !!! Merci à lui...

Le Journal des Petits Rigolos

Juillet 2018

Les enfants ont décidé, cette année, de rebaptiser leur journal, il s'appelle donc :
« Le journal des petits rigolos »



Pendant ces 4 années, tous les animateurs extérieurs ou municipaux ou encore bénévoles ont formé une équipe pour la réalisation de ce projet éducatif. Chaque personne a été indispensable au bon fonctionnement et à la réussite de ce dispositif. Rapidement, un lien s'est créé entre les enfants et les animateurs. Les enfants ont d'ailleurs réinvesti l'école différemment le jeudi après-midi et ont eu plaisir à se retrouver pour partager des projets, des initiations et tout simplement du bon temps tous ensemble. Ils ont appris à s'écouter, à avancer ensemble dans un objectif commun. Les objectifs du projet éducatif territorial mis en place par la commune en 2014 étaient de permettre aux enfants d'accéder à diverses activités artistiques, culturelles, sportives et de découvrir leur territoire mais également de mieux vivre ensemble, ils ont donc été bien remplis durant ces 4 années dans une atmosphère de détente et de bonne humeur.

L'aventure TAP s'est terminée à la fin de l'année scolaire, mais une nouvelle aventure commencera à la prochaine. La commune tient à remercier toutes les personnes et associations qui se sont investies dans la réalisation et la réussite de ce projet.

Stéphanie GIRARD, Coordinatrice TAP

DU CÔTÉ DE LA MATERNELLE

Qu'est-ce tu préfères aux C.A.P. ?

- Kenann :** Moi, j'aime jouer, j'adore faire le lapin de Pâques.
- Clément :** Je ne sais pas.
- Clarence :** J'ai bien aimé le jardinage et le muguet.
- Marcus :** J'aime les activités.
- Tom :** J'aime jouer.
- Romane :** J'aime surtout jouer.
- Emma :** Moi aussi j'aime jouer et j'aime bien écouter les histoires.



Mathilde, Tylio, Jules, Louis et Lilian ont été très contents de venir aux T.A.P.



Les enfants de Moyenne Section, avec Karine, ont réalisé tout au long de l'année des activités sur différents thèmes et fêtes qu'ils ont pu emporter chez eux. Les enfants étaient ravis de retrouver PAT tous les jeudis après-midi. PAT est une marionnette qui était seulement là le jeudi après-midi pour permettre aux enfants de repérer ce moment à l'école sans la maîtresse.



Karine



Les grandes sections ont pu faire cette année de très belles productions sur différents thèmes :

Halloween • Noël • La chandeleur • Mardi gras • Les fêtes des mères et des pères.

Ils ont aussi fabriqué de jolis objets en rapport avec les saisons et c'est avec fierté qu'ils les ont ramenés chez eux. Comme ils sont plus grands et donc plus autonomes, il y a eu des jeudis où ils ont fait les mêmes activités que les CP/CE1 (entre autres, les jeux collectifs). Même si au début ils étaient timides, la cohabitation s'est très bien déroulée !



Cette année il y a eu beaucoup de changements.

Nous avons eu de nouvelles activités et de nouveaux animateurs qui nous ont fait découvrir, au cours de tous ces jeudi après-midi de TAP, leur savoir faire.



Quelles activités avons-nous eu cette année ?

L'initiation Escalade et spéléologie a été renouvelée cette année avec un nouvel animateur : Gilles Vergne. Les années précédentes, seulement les CM2 ont pu faire la spéléologie. Cette année, les enfants jusqu'au CE1 auront eu la chance de pratiquer cette discipline.



En parallèle à l'initiation Escalade, il y a eu *l'atelier Art et patrimoine* animé par Patricia Lopez. Cet atelier a permis aux enfants, par différentes méthodes, de reproduire des dessins préhistoriques sur des panneaux en bois. M^{me} Azemar, une maman bénévole, l'a secondée dans ce projet.



Ces deux précédentes activités ont engendré une sortie spéléologie à la grotte de Baume-Latrone au Castellas avec seize enfants encadrés par le conservateur de la DRAC et des spéléologues diplômés d'état.

Une initiation *Tennis/badminton* animée par Julien Farat s'est déroulée toute l'année au grand plaisir des enfants. Des petits tournois ont même été organisés.



Cécile Farat a initié les filles à la *Gym/danse*. C'est avec de la musique entraînante que les enfants ont montré leurs capacités à se contorsionner sous l'œil attentif de Cécile. A la fin de l'année, quelques garçons se sont inscrits à cette activité...

Et comme d'habitude, il y a eu les ateliers :

- création de différents objets que les enfants ont ramenés chez eux,
- théâtre et ses deux pièces de théâtre à Noël,
- jeux collectif, jeux sportifs, jeux de société,
- jardinage avec des plantations de graines.



Remerciements

Animateurs extérieurs : Arnaud Chevalier (escalade)-Farat Julien (tennis, badminton)-Farat Cécile (gym, danse)-Lopez Patricia (art et patrimoine)-Gilles Vergne (escalade, spéléologie)

M^{me} Azemar Brigitte qui a secondé Patricia Lopez pendant l'activité art et patrimoine et qui a été accompagnatrice à la grotte de Baume-Latrone.

Agents techniques Mairie : Thérèse Serre (PS)-Karine Brun bellet (MS)-Michelle Robert (GS)-Sandrine Girr-Nora Bondet-Houet Marcelle-Gibert Laurence-Pillon Magali

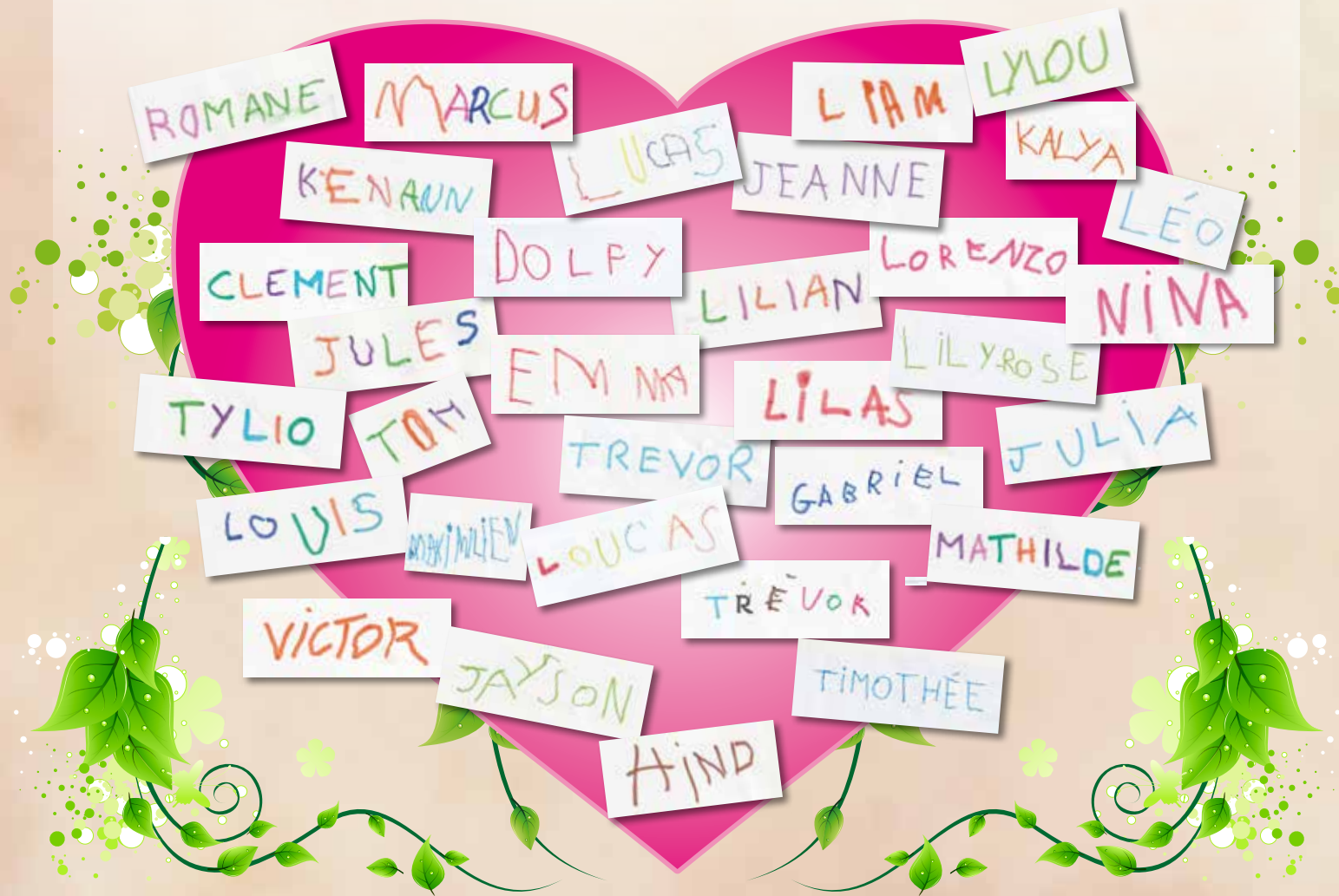
Nous remercions aussi les personnes qui ont accompagné les enfants à la sortie grotte de Baume-Latrone (Philippe Galant conservateur spécialisé en milieu souterrain à la DRAC, Romain Turgné spéléologue diplômé d'Etat, Jean Minier Sainte-Anastasie Patrimoine, Brigitte Azema, Gilles Vergne, Patricia Lopez et Blandine Panafieu) et la Mairie de Sainte-Anastasie.

Bilan de 4 années de TAP en quelques chiffres :

- 144 jeudis d'activités.
- 92 à 120 enfants de maternelle et primaire inscrits chaque année pour les activités du jeudi après-midi.
- 30 activités différentes proposées durant ces 4 ans aux enfants de primaire : arts, cultures, initiations sportives, activités ludiques, manuelles ou citoyennes.
- des après-midis adaptés au rythme des enfants de maternelle avec un temps de repos en début d'après-midi puis des activités manuelles, artistiques et des jeux de motricité.
- 35 animateurs municipaux, extérieurs ou bénévoles qui ont fait vivre aux enfants ces ateliers et ont transmis leur savoir-faire.

Blandine PANAFIEU,

Adjointe-au-Maire en charge des affaires scolaires





REGISTRE DE VIGILANCE DU PLAN CANICULE : INSCRIVEZ-VOUS !

La loi 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap prévoit la mise en place d'un dispositif de veille et d'alerte. Elle institue dans chaque département un plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels.

Ainsi, le plan canicule permet d'organiser un processus temporaire de suivi des personnes particulièrement sensibles lors des épisodes de fortes chaleurs et de canicules. Il comporte plusieurs niveaux en fonction des conditions météorologiques locales. C'est le préfet du Gard qui décide du déclenchement du plan canicule et des modalités de son application.

Le registre de vigilance du plan canicule, déjà disponible en mairie, doit être mis à jour. Lors du déclenchement du plan canicule par la Préfecture, la Mairie contactera directement par téléphone les personnes inscrites sur ce registre ; cela permettra de s'assurer de leur bonne santé, de leur répéter les gestes à adopter et de signaler toute personne dans une situation de fragilité.

Si vous vivez à votre domicile et avez 65 ans et plus ou si vous avez 60 ans et reconnu(e) inapte au travail ou handicapé, INSCRIVEZ-VOUS !

La demande d'inscription peut-être réalisée par la personne concernée ou une personne de son entourage. Cette inscription est strictement confidentielle et modifiable. Seules les personnes habilitées y ont accès. L'ensemble des renseignements donnés par les personnes souhaitant figurer sur ce registre peut être modifié. Les personnes ne souhaitant plus y figurer peuvent en demander leur radiation par courrier à la mairie.



FICHE D'INSCRIPTION NOMINATIVE SUR LE REGISTRE CANICULE

FICHE À RETOURNER OU À DÉPOSER EN MAIRIE

PERSONNE CONCERNÉE PAR LA DEMANDE :

NOM ET PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE 30190 SAINTE-ANASTASIE

TÉL. PORT.

PERSONNE À PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

NOM ET PRÉNOM

TÉL. PORT.

QUALITÉ :

LE CASTELLAS » RECOIT SES ANNONCEURS PUBLICITAIRES

Les annonceurs publicitaires du journal municipal « Le Castellas » étaient à l'honneur le vendredi 09 février en Mairie. C'est en effet pour les remercier de leur soutien et de leur confiance que Gilles TIXADOR les a réunis au cours d'une réception. Après avoir présenté l'équipe de réalisation du journal, il a souligné l'importance de leur contribution qui permet au journal d'être exclusivement financé par les recettes publicitaires. A l'issue, tous ont partagé un long moment de convivialité autour du verre de l'amitié très apprécié de tous et qui a permis aux divers partenaires présents de faire connaissance.



Josiane FOURÉS 027



Le chemin Urbain V

Long de 329 kilomètres, il a été créé par Jean Paul Peytavin. C'est un itinéraire tracé autour de la vie et de l'œuvre de Guillaume Grimoard, qui est devenu pape sous le nom d'Urbain V en 1362. Il démarre dans l'Aubrac au niveau de Nasbinals, traverse les Causses, le Mont Lozère, les Gorges du Tarn, les Cévennes, les Garrigues Gardoises et la Vallée du Rhône pour finir en Avignon au Palais des Papes.

Sur son parcours, pas moins de 4 sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco : Les chemins de Saint Jacques de Compostelle (GR 65), les Causses et Cévennes, le Pont du Gard et l'ensemble épiscopal en Avignon dont le palais des papes et le Pont d'Avignon.

Cet itinéraire a la particularité de traverser notre commune. En venant de Saint-Chaptes, il passe à Aubarne (chemin des Gours), à Vic et rejoint Blauzac, Malaïgue...

Une belle occasion pour nous d'en découvrir une partie ou pourquoi pas de le parcourir dans son intégralité...

Une échappatoire au monde de la vitesse, un retour sur soi aux multiples bienfaits...

Une belle opportunité pour se couper de nos habitudes et se découvrir une âme itinérante...

Pour finir, deux citations de Pierre Rabhi, auteur de « Vers la sobriété heureuse » entre autres ouvrages :

« La beauté de la nature est une nourriture pour l'âme et pour l'esprit. »

« Le rapport à la nature est une bénédiction, un temps de guérison et de jubilation tranquille si régénérateur. »

Marylin MERLE-MOINET

Pour tout renseignement

Chemin Urbain V - 11 rue d'Aigues Passes

48000 Mende

07 82 84 48 38 – 09 72 89 80 67

Mail : chemin.urbain.v@gmail.com

Site internet : www.randonnee-urbain-v.com



Photo M. Jean-Paul Peytavin

Lancement d'un atelier mosaïque

Après une année bien riche en réalisations sous les conseils bienveillants de Jean-Marie Ferring, vannier à la Grand Combe, un nouvel atelier vous sera proposé à la rentrée 2018/2019 : l'embellissement des jardinières communales par la mosaïque.

Cet atelier est accessible à tous à partir de 5 ans et aura lieu une fois par mois à la demi journée (9h - 11h45 ou 14h15 - 17h), il sera gratuit.

Pour tout contact ou renseignement complémentaire :

04 66 04 17 79 ou 06 10 91 08 82.

AVIS : Nous récupérons avec joie vos restes de faïences salle de bain, cuisine même cassées pour cet atelier. Par avance, merci.

Marilyn Merle Moinet





LES COMPTEURS LINKY



Comme toutes les communes, SAINTE-ANASTASIE est concernée par le souhait de la société ENEDIS de vouloir remplacer petit à petit l'ensemble des compteurs électriques par une nouvelle génération d'appareils « communicants » permettant la collecte de données à distance. Outre les diverses informations que pourra acheminer le « LINKY » vers l'opérateur, il semblerait que l'un des buts recherchés soit également la suppression des agents effectuant les relèves au domicile des abonnés. Courant 2017, j'ai été interpellé par nombre d'entre vous désirant connaître la position que

la municipalité allait donner à notre collectivité vis-à-vis de la généralisation programmée de ces nouveaux compteurs sur notre territoire communal. Sollicitée, la mairie a mis à disposition notre foyer communal afin que le collectif « anti-Linky » créé par des habitants de Sainte-Anastasie puisse organiser une réunion d'information le 17 avril 2018. Pour que l'ensemble des personnes présentes puisse obtenir, lors de ce débat, des informations à charge mais aussi à décharge, Monsieur Patrick Daignes, Conseiller municipal, a demandé à ENEDIS l'intervention de techniciens. Cette opportunité n'a pas été saisie par le fournisseur d'énergie. Tout comme un très grand nombre d'entre vous, vos élus n'ayant pas les connaissances techniques leur permettant de se prononcer sur les risques potentiels que peut présenter ce nouveau type de matériel, le recours à la prise d'un arrêté municipal ne semble pas être pour l'instant la solution à privilégier. Toutefois la majorité des élus souhaiterait l'intervention de techniciens de la société ENEDIS à l'occasion d'une réunion du conseil municipal afin de mieux comprendre les motivations de ce changement de matériel mais également les explications techniques qui permettront de répondre aux inquiétudes légitimes de certains de leurs concitoyens. La rédaction d'un moratoire, voté par le conseil municipal, apparaît dans l'immédiat comme la réponse la plus adaptée dans l'attente du positionnement des services de l'Etat sur ce sujet. La mairie a reçu une pétition et nombre de courriers recommandés d'abonnés refusant l'installation d'un compteur LINKY auxquels une réponse sera adressée.

Le Maire, Gilles TIXADOR

LA LAME À NEIGE

Depuis de nombreuses années, notre commune dispose d'une lame permettant entre autres le déneigement des chaussées. Jamais utilisée lors de précédentes chutes de neige, le montage sur le tracteur communal a demandé quelques réglages et plusieurs essais aux abords de l'atelier municipal réalisés avec le concours de Laurent CHABAUD, Conseiller municipal. La mise en service de cet équipement a permis à Marc MOINET, notre employé municipal, de dégager durant plusieurs heures, les principaux axes de notre vaste territoire communal. Même si ce matériel ne possède pas les performances d'engins utilisés en montagne, il a permis de faciliter au mieux l'accès aux différents quartiers permettant également le passage de véhicules de secours le cas échéant.



LES ILLUMINATIONS

Depuis quatre ans, notre commune assure la pose et la dépose de ses illuminations de Noël grâce à un partenariat avec la société APEX. Une nacelle est utilisée afin de permettre aux bénévoles de réaliser cette opération en toute sécurité. En 2017, outre les habitués, Denis PELEGRIN et Laurent CHABAUD, deux nouveaux et jeunes bénévoles ont participé à cette opération dans la bonne humeur. Rompus à la manipulation de ce type d'équipement, c'est Aurélien DEHAUSSE et Sébastien GALIGANI qui ont assuré les travaux aériens. Lors de l'opération de démontage, leur rapidité d'exécution leur a même laissé le temps de procéder à l'élagage de quelques branches basses qui gênaient le passage de camions rue du Castellias. Un grand merci pour leur investissement.

L'AIRE DE JEUX

Une aire de jeux pour enfants est un lieu important dans un village. Eveil, rencontres, sociabilisation... si l'aire de jeux est un lieu d'épanouissement, elle est aussi un lieu à risques. Comme pour tout équipement public, une visite périodique doit être effectuée par un bureau de contrôle. Le rapport de visite de notre installation, située sur l'avenue du 19 mars, relève plusieurs points qui ne correspondent pas à la réglementation en vigueur et la municipalité a donc pris la décision, pour des raisons de sécurité et de responsabilité, de fermer momentanément cette aire de jeux.





« CA SE PASSE CHEZ NOUS ! »

Notre municipalité a initié un petit marché sur la place de Russan tous les jeudis matin. Il permet à ceux qui ne peuvent ou veulent se déplacer de pouvoir faire quelques achats. Il permet également à ceux qui sont disponibles en semaine de se rencontrer, d'échanger ou simplement de faire connaissance tout en participant à la vie de notre commune. Les commerçants vous attendent donc avec impatience tous les jeudis. Soyez aux rendez-vous !



LE CERCLE GÉNÉALOGIQUE GARD LOZÈRE (CGGL)

Le CGGL vient d'effectuer le relevé des registres d'état civil de Sainte-Anastasio. La liste des naissances, mariages et décès de la commune de 1793 à 1942 sera bientôt disponible en mairie. Les personnes désirant réaliser leur arbre généalogique pourront venir consulter le relevé.

Le CGGL est une association loi 1901 qui regroupe des amateurs de généalogie bénévoles, qui numérisent les registres d'état civil dans les mairies du Gard et réalisent des tableaux Excel par ordre alphabétique afin de faciliter les recherches des généalogistes.

Ainsi, les registres originaux d'état civil sont protégés car il n'est plus nécessaire de les consulter pour avoir les renseignements sur les naissances, mariages et décès de la commune.

Le CGGL tient une permanence chaque lundi de 14h30 à 17h30 au 1^{er} étage de l'ancienne poste à Cardet 30350 (sauf jours fériés et juillet, août).

Le CGGL dispose d'un site internet « association.cggl.fr » sur lequel les adhérents peuvent poser des questions et consulter les tables décennales des mariages.

La présidente est Françoise REDON, tél. 04 66 75 29 29.



UN ESPACE A LIVRES SUR LA PLACE DE RUSSAN

Comme vous avez pu le constater, depuis fin janvier, un espace à livres est installé sur la place de Russan. Il s'agit à l'origine d'un frigidaire qui a fait l'objet d'une remise en état par Marilyn Merle-Moinet.

Le principe est simple : Vous pouvez prendre ou déposer en toute liberté et gratuitement des livres ou des magazines ; un seul impératif : que ceux-ci soient en bon état ! Les ouvrages peuvent être destinés aux adultes ou aux enfants.

Ces espaces à livres se multiplient en Europe. Ils sont basés sur le principe de l'échange, du partage et du respect. Une jolie manière d'encourager la lecture !



INTERDIT... NE BRÛLEZ PLUS VOS DÉCHETS VERTS A L'AIR LIBRE !

****Les déchets verts :** feuilles, tonte de pelouse, de haies, résidus de jardinage, fleurs fanées...

****Pourquoi ? :** au delà des troubles de voisinage, nuisances olfactives, allergies, fumées, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement.

****Risques :** incendie, gêne, pollution, contravention (une contravention de 450 € peut être appliquée en cas de non-respect)

Une Solution : déposez vos résidus verts à la déchetterie !



LES RIVERAINS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÉLAGUER les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et la visibilité. Les maires sont fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique. La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet.



RAPPEL SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Tous les points lumineux de notre commune (poteaux, consoles et armoires) bénéficient d'un étiquetage effectué en 2015-2016 par la société SPIE. Grâce à cette démarche, il est possible de les localiser précisément et effectuer ainsi leur réparation en cas de panne. Aussi, avant d'appeler la Mairie pour signaler un dysfonctionnement, merci de relever les références mentionnées sans oublier de préciser si la panne est totale ou intermittente.



PRIVONS-LE D'EAU... !



Le « Moustique Tigre » a colonisé le Languedoc-Roussillon.

Conseils **PREVENTION** : la femelle du « tigre » pond ses œufs à sec et/ou en limite d'une zone humide au milieu du printemps. Les œufs éclosent dès qu'ils sont en contact avec l'eau propre ou sale (pluie, arrosage, seaux, chénaux,...). Quelques millimètres d'eau suffisent. Ils donnent alors des larves qui au bout de 5 à 6 jours, après nymphose, deviennent des moustiques, au corps noir, rayé, de moins de 7mm.

Le gîte de reproduction du « tigre » est plus souvent urbain que rural et fabriqué par l'homme à 80% (points d'eau dans les cours, jardins, balcons...) jamais en milieux naturels humides et ouverts.

HABITUDES : contrairement au moustique commun il pique de jour, à l'intérieur des habitations. Il est vorace. La nuit il se repose dans la végétation. Le « tigre » se déplace peu, n'oubliez pas qu'il est porteur de maladies (chikungunya, dengue, zika – la maladie se déclare si l'homme est en période de virémie).

Alors ne **TERGIVERSEZ PAS, PRIVEZ-LE D'EAU !**

Pour tout savoir : www.moustiquetigre.org / Informations complémentaires : www.eid-med.org

Eloignons cette invasive allergisante



L'ambrosie est une plante **invasive** et **très allergisante** (rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme...). Notre région est concernée par l'ambrosie qui émet son pollen allergisant en fin d'été. Elle est classée par le Code de la Santé Publique comme nuisible à la santé humaine (décret n° 2017-645 du 26.04.2017) Une stratégie de prévention consiste en la surveillance et la lutte contre l'ambrosie sur nos territoires afin d'éviter son développement.

- Si vous êtes promeneur sur la commune et que vous apercevez cette plante, relevez le lieu, et informez-en la mairie.
- La mairie recherche urgemment un « **correspondant ambrosie** » à la demande de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Si vous vous sentez concerné et acceptez cette mission de « correspondant ambrosie », il est impératif de vous faire connaître en mairie **avant le Lundi 6 Août**. Le bénévoles « référent ambrosie » participe au repérage des foyers d'ambrosie sur terrains privés ou publics, sensibilise la population, les propriétaires ou gestionnaires des terrains et accompagne la mise en place des mesures de prévention. (Le/Les référents ambrosie auront une formation d'une demi-journée sur leur rôle, la reconnaissance de la plante, sa gestion. Plusieurs dates et lieux seront proposés. **Merci de votre implication au sein de votre village.**

Danièle POULLET
Adjointe-au-Maire



Adieu Martial et Josette !

Cher Martial, tu nous as quittés en Septembre 2017 après un beau parcours de vie fait de simplicité, d'attention aux autres. Tu croquais la vie avec joie et bonne humeur et entraînant qui le voulait bien dans ton sillage. Que de beaux souvenirs partagés !

Chère Josette, difficile de continuer à vivre sans ton époux ! Quelques mois plus tard en Avril 2018, tu décides de le rejoindre. Tu as gardé ton regard pétillant et ton sourire rieur jusqu'à la fin. Un visage doux

dont le regard laissait apparaître une belle âme.

Il se dégageait de votre couple une telle force de vie. Vous étiez toujours positifs, d'une humeur égale et aviez une belle philosophie de vie. Pas de complication inutile... A chaque jour suffit sa peine... Vous étiez «dans l'être», jamais dans le paraître... Pas de masque lourd à porter ! Et tellement d'amour à donner à vos enfants : Rémi et Gérald, à vos quatre petits enfants, vos trois arrières petits enfants, votre famille entière, vos amis... Et c'est tout cet amour qu'il nous reste, cet amour qui nous rend plus riches et nous relie à vous encore aujourd'hui.

Cher Martial et chère Josette, nous voulons bien croire que vos deux âmes continuent de voyager main dans la main et de s'aimer tendrement et nous vous demandons de nous aider à mieux vivre votre absence.

Pour les amis de Josette et Martial

Marilyn

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

L'escrime au bâton long Club de Sainte-Anastasia

L'art du bâton long est une discipline personnelle et une découverte de soi.

Le fait de manipuler un bâton d' 1,50m n'est pas aisé, il ne faut pas se décourager et les exercices deviendront un réel plaisir. On favorise l'équilibre du corps par un travail symétrique et une respiration naturelle dans le geste.

Nous commençons la séance par des assouplissements et un échauffement, comme dans la pratique des arts martiaux internes chinois. (Qi cong, Do in, Tai qi gun).

Ce type d'escrime réveille la puissance interne du corps, la souplesse et la mémoire gestuelle.

Les nouveaux venus seront guidés dans l'art, avec le respect de la progression cohérente du groupe.

Le principal est d'écouter son corps, de pratiquer à son rythme... Et la magie viendra.

On peut débiter à n'importe quelle période de l'année, il n'y a pas de compétition.

Comme dans tous nos clubs, nous vous proposons **3 cours d'essais pour 5€/cours.**

Cet été je vais organiser des initiations en plein air, le mercredi soir.

(contactez-moi par sms : 06 78 77 24 23 pour y participer, covoiturage possible).

**Les séances se passent à la grande salle Paul Maubon du foyer d'Aubarne
le Mercredi Soir de 19h à 21h.**

Cours Adultes ou + de 16ans. De Septembre à Juin y compris pendant les vacances scolaires !
Stage annuel à Aubarne en Juin 2019...

Animateur : Christian Maurel, contact : 04 66 04 17 79

Site : assoc-steanastasia.simplesite.com





Sainte-Anastasie Danse

Contact : MARTIN Michel - 04 66 63 05 55 - berangerem30@orange.fr

L'association propose tout le long de l'année 4 ateliers :

Danses traditionnelles le jeudi de 20h à 22h, **Claquettes** le lundi de 18h30 à 19h30, suivi par la **danse de salon** de 19h30 à 20h30 et pour finir la **Gym Pilate** de 20h30 à 21h30.

Cette année, le cours de danses traditionnelles était complet. Nous avons eu 51 personnes et nous avons dû refuser des inscriptions. Nous avons dirigé les personnes souhaitant danser vers l'atelier du mardi soir à Arpaillargues, qui se déroule de 18h30 à 19h45.

Au total, 65 adhérents participent aux différentes activités dont 24 sont de la commune.

Nous aimerions que le cours de claquettes et de danses de salon s'étoffent. Il serait possible de mettre en place un cours d'essai de claquettes de 1h, soit en fin de période (juin) ou en début de période (septembre) pour jeunes et moins jeunes afin que chacun puisse connaître cette discipline et la même chose pour la danse de salon.

Cette année nous avons organisé 2 bals traditionnels ouverts à tous, un en septembre avec le groupe *Vira-Solelh* venu de Millau en Aveyron et le deuxième le 3 mars avec le groupe *Dancing Feet* pour la fête de la Saint-Patrick.

Nous avons reçu l'association « Maison basque de Montpellier » afin de partager danses, plat traditionnel, chants.

Un groupe d'adhérents d'Arpaillargues et de Ste-Anastasie a participé au Téléthon de St-Quentin la Poterie : quelques danses de démonstration lors d'un apéritif et animation d'un mini bal après le repas.

La sortie WE, cette année a eu lieu à Palavas les flots. Nous avons réussi à passer entre les gouttes d'eau pour nos 2 randonnées et nous avons profité du vent marin.

D'autres manifestations reviennent chaque année : la fête de « Burns » grand poète écossais, le repas partagé de décembre pour fêter la fin d'année civile, une soirée danses de salon, des anniversaires une fois par mois, le repas des associations de Ste Anastasie et début septembre notre journée champêtre avant de reprendre nos activités.

Cette année, nous fêterons les 10 ans de l'association le samedi 29 septembre.

L'association remercie la commune de mettre à disposition l'espace Paul Maubon pour les différents ateliers et manifestations.

Martin Michel, Président



Les participants à la rencontre basque



Week-end de l'association à Palavas-les-flots



Le groupe musical





GYM-DETENTE

Au foyer Espace Paul Maubon

COURS DE GYM TONIC
Lundi de 20h à 21h et mercredi de 18h à 19h

COURS DE GYM DOUCE
Vendredi de 9h à 10h



Contacts M^{me} FABRÉGAS : 04 66 81 06 39
M^{me} VINATIER : 04 34 04 32 71
M^{me} AUBERT : 04 66 81 04 23
Email : gymdetentesteanastasio30@sfr.fr

REPRISE DES COURS LE 17 SEPTEMBRE
Age minimum 16 ans si accompagné d'un parent



SAINTE-ANASTASIO PATRIMOINE

Sainte-Anastasio Patrimoine a pour but de sauvegarder le patrimoine immobilier, culturel et l'environnement de la commune de Sainte Anastasio, la promotion sur le plan touristique des sites concernés, l'organisation de visites et d'animation.

En s'appuyant sur les compétences, expertises de ses adhérents, son réseau relationnel, mais aussi des amoureux de notre environnement, *Sainte-Anastasio Patrimoine* assiste les propriétaires publics ou privés pour l'expertise, le montage et le suivi des dossiers techniques et économiques, le suivi de la réalisation, ou la réalisation de projets grâce à ses bénévoles.

Les actions menées ou en cours depuis notre création en mars 2016 :

Remise en état du Calvaire de Russan ; Nettoyage, suivi étude préalable et collecte de fonds Eglise de Russan ; Montage des dossiers de subvention pour la restauration du tableau de Xavier Sigalon, et suivi du travail de la restauratrice ; Sensibilisation autour du fort du Castellans, et estimation du coût d'une étude préalable ; Nettoyage du site de l'éolienne à Russan, et recherche bibliographique sur l'eau à Russan ; Plaquette boucle des quatre porches ; Campagne de fleurissement de la commune ; Restauration vitrail de l'église de Vic ; Participation aux appels à projets et aux réunions locales sur le patrimoine...

Jean Minier

Pour rejoindre l'association, en adhérent, participant à nos actions

Contact : sainte.anastasio.patrimoine@gmail.com

<https://www.facebook.com/sainte.anastasio.patrimoine/>



**Les Vendredis
de l'Agglo
à
Sainte-Anastasio**

► DANS LA PEAU DE CYRANO / 20h45

Tout public dès 8 ans - Durée 1h20

SEUL EN SCÈNE

Colin fait sa rentrée dans un nouveau collège. Pas facile de passer du monde de l'enfance à celui des grands, surtout quand on est « différent ». La route est semée d'embûches. Mais une rencontre déterminante avec son professeur de théâtre, figure paternelle et bienveillante, guidera ses pas vers un nouvel essor, comme une nouvelle naissance. Un spectacle drôle et poétique où un comédien seul en scène interprète une galerie de personnages hauts en couleur.

Croc'Scène / Pony Production

De et avec Nicolas Devort

Espace Paul Maubon ★ 208 Chemin du rieu, Sainte Anastasio



21/12
Sainte-Anastasio
Espace Paul Maubon



LA DIANE COMMUNIQUE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'OUVERTURE LE SAMEDI 11 AOÛT 2018 À 18H AU RDV
SUIVI DE LA PREMIERE REMISE DE CARTES**

La saison 2017/2018 se termine **sur un bilan positif sur le plan cynégétique. Très bonne saison pour le lièvre.** Bonne pour la perdrix et le faisán, **mais la très grosse sécheresse de 2017 (Mars à Décembre) a eu un impact négatif sur les perdrix lâchées 1 mois avant l'ouverture.**
Environ 30% de perte.

Pour le gros gibier, 99 Sangliers prélevés et 4 chevreuils.

Une ouverture du milieu a été réalisée sur une superficie de 1 hectare environ.

Principalement sur le **secteur VIC, du château d'eau vers ST-NICOLAS**, coût des travaux **1500€**, pris en **charge en totalité par le Société de chasse. Une remise de 180€**, nous a été octroyée par la **Fédération.**
Ces travaux étaient indispensables pour la sécurité en battues aux sangliers.

DÉGÂTS SANGLIERS

Un permis à 200€ sera mis en place pour la saison 2019/2020. Le paiement des dégâts ne **s'organiserá plus autour du timbre GRAND GIBIER départemental.**

De ce fait, la Fédération Départementale des Chasseurs du GARD demande aux Sociétés d'organiser elles-mêmes la récolte des fonds nécessaires au financement de ceux-ci.

Cette année, à notre charge, la contribution territoriale financière de 1777€90 + participation au territoire de 0.40€ l'hectare chassable soit 1740€ pour 4364 Hectares. Soit un total de 3517€ au titre des dégâts sangliers. Un compte rendu détaillé vous sera fait, lors de l'Assemblée Générale d'ouverture le SAMEDI 11 AOÛT à 18H au RDV de chasse.

Une possibilité de passage en ACCA est envisagée pour la Saison 2019/2020. Cette mesure aurait de très graves conséquences sur la gestion de notre SOCIÉTÉ, en particulier pour les agriculteurs.

C'est pourquoi, je demande au plus grand nombre de chasseurs et d'agriculteurs d'assister à cette Assemblée Générale, l'avenir de notre Société ainsi que le financement des dégâts sangliers en dépend.

De nombreuses Sociétés de Chasse ont eu d'énormes difficultés à boucler leur budget suite à ces nouvelles réformes et ont dû dissoudre leur société.

Nous n'en sommes pas là, mais nous ne pourrons tenir qu'une Saison.

Nous tenons à remercier particulièrement et chaleureusement notre trésorier Marcel CARON qui a tenu notre comptabilité pendant de nombreuses années.

Cordialement.

Le Président Vincent Serge



ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG DE SAINT-CHAPTES

L'Association des donneurs de sang de Saint-Chaptes organise des collectes de sang au foyer Pierre CLAVEL (situé sur le champ de foire de Saint-Chaptes).

Les prochaines collectes auront lieu les : 7 septembre et 16 novembre 2018.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Christian CHABAUD : cm.chabaud@wanadoo.fr
ou l'Association : dondusang.stchaptes@gmail.fr

Votre geste peut sauver des vies : aujourd'hui celle des autres, demain peut-être la vôtre !





Les Chatgabonds

Les Chatgabonds



Nous continuons intensément notre action de stérilisation des minous errants de la commune. En mai, il nous a été signalé une population errante dans le centre de Russan, notamment 3 chattes qui ont mis bas 9 chatons au total. Les mères ont été stérilisées, relâchées sur leur site de vie et 5 chatons placés en famille d'accueil le temps de leur adoption.

oui à la stérilisation

En ce qui concerne les 4 autres bébés restants qui, à ce jour, restent « introuvables », une famille du village a prétendu les placer ou les adopter. Mais les adopter sans stériliser, c'est déplacer le problème qui restera sans fin... Ces gens n'ont pas voulu comprendre notre démarche, nous ont accueillis de manière très agressive avec des insultes et un manque de respect total. Nous ne savons pas ce que sont devenus ces bébés, et surtout s'ils sont encore en vie... Ils avaient un mois et demi et n'étaient même pas sevrés...

Il est inadmissible que notre association subisse de certaines personnes un tel comportement. Nous agissons en partenariat et avec le soutien de la mairie dans le but de réduire les nuisances causées par les chats. Notre association protège ces chats et essaie de leur rendre la vie moins dure. Il est important de rappeler que tout chat non identifié, est considéré comme chat errant, et n'est donc la propriété de personne. D'où l'importance de faire identifier et stériliser vos animaux.

N'hésitez pas à nous signaler les minous errants que vous croisez dans vos quartiers et les mères gestantes, avant qu'elles ne mettent bas.

Vous aimez les chats : Rejoignez notre association.

Vous n'aimez pas les chats : Aidez-nous à combattre leur prolifération et leurs nuisances.



Un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent et nous apportent leur aide précieuse.

L'équipe des Chatgabonds

LE CIGALON



seniors.steanastasie30190@gmail.com

06 80 05 64 13 – 04 66 63 83 27



Pourquoi adhérer au Club LE CIGALON ?

C'est un excellent moyen de rompre l'isolement, de rencontrer de nouvelles personnes, de retrouver d'autres adhérents et ainsi de discuter, de boire le café ou de jouer à des jeux ensemble. Organisé en rendez-vous réguliers de manière hebdomadaire le club de seniors accueille des personnes retraitées qui tissent de nouveaux liens sociaux et favorise les moments de détente.

Où le rejoindre ?

Le club fonctionne tous les mardi après-midi au foyer Paul Maubon.

Combien coûte l'adhésion au club de seniors de Sainte-Anastasie ?

La subvention versée par la municipalité doit être complétée par une cotisation annuelle afin de garantir le bon fonctionnement du club.

Cette cotisation est actuellement de 16€ pour une subvention d'à peine 2€ par adhérent. Le Foyer nous est prêté gratuitement tous les mardis après-midi.

N'hésitez pas à rejoindre cette joyeuse troupe qui refuse de vieillir et profitez de la vie.

Retrouvez-nous sur <http://assoc-steanastasie.simplesite.com/>

Rendez-vous des aînés

**Le Samedi 19 janvier 2019 à 12h
au Foyer Paul Maubon**



BILAN DES ACTIONS 2018



La fin de l'année scolaire approche, il est temps pour l'APE de faire le bilan des actions qui ont été réalisées afin de récolter des fonds pour financer différents projets d'école et ainsi amoindrir la participation financière des parents.



Janvier 2018 : L'APE organisait son 1^{er} loto qui a remporté un vif succès.

Grâce à votre participation, aux nombreux dons des commerces alentours et aux bénévoles qui ont organisé ce loto, nous avons passé un très bon moment, toutes générations confondues. Si certains ont été plus chanceux que d'autres et sont partis avec les bras chargés, tous ont apprécié la convivialité qui régnait lors de cette après-midi.

Mars 2018 : Vente de chocolats de Pâques.

Bilan mitigé, faibles commandes cette année (20 contre 36 l'année dernière). Il y a eu toutefois de belles commandes qui ont permis d'assurer la réussite de cette action.



Mai 2018 : Marché aux fleurs

Ce 2^e marché aux fleurs qui devait se tenir cette année sur la place de Russan, a dû être déplacé, à la dernière minute, sous le préau de la cour de la mairie en raison des intempéries.

Marché pluvieux, marché heureux tout de même !

En effet, nous aurions pu croire que cette 2^e édition du marché aux fleurs serait un fiasco, mais c'est sans compter la pugnacité de l'équipe de l'APE et celle des acheteurs qui ont affronté le froid et surtout la pluie pour soutenir les actions de l'école !

La réussite de cette action a également été permise grâce aux précommandes et au soutien de M^{me} BENNAMANE, parent d'élève de CM2 et organisatrice de la 1^{ère} édition de la Féria du Scrap', qui nous a gentiment proposé de tenir la buvette de cette manifestation et autorisé à vendre nos fleurs invendues.

Grâce à ces actions, ainsi que celles de Décembre, l'APE a pu récolter 3 040 € de bénéfices qui ont permis de financer une partie des manuels scolaires distribués aux classes de CE2, CM1 et CM2, à hauteur de 298 € et de reverser la somme de 3 125 € à la Coopérative Scolaire, répartie de la manière suivante :

- * Ecole et Cinéma : 754 € (pour les classes Maternelle, CE2 et CM2)
- * Exposition Pont du G'Art : 271 € (pour les classes de GS/CP et CM2)
- * Sortie au Centre Scamandre à Gallician : 542 € pour les classes de Maternelle
- * Classe verte à Marseille : 1 070 € pour la classe de CM2
- * Compensation financière pour les classes sans sortie (hormis USEP) : 492 € (CE1 et CM1)

L'ensemble du bureau de l'APE remercie tous ceux qui ont contribué à la vie de l'association cette année, par leur participation, leur soutien ou tout simplement leur présence à chacune de nos manifestations.

Nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux parents et de nouvelles idées à la rentrée prochaine, alors n'hésitez à nous rejoindre ! (contact@apelescanailles.com / www.apelescanailles.com)

Nous vous souhaitons de belles vacances d'été ! A très bientôt !



L'entente du Gardon



LE LOTO RENCONTRE UN GRAND SUCCÈS



Ce sont plus de 350 personnes qui ont assisté au loto organisé par l'Entente du Gardon le 13 janvier dernier. L'association a fait salle comble et tous les participants se sont retrouvés pour partager une fin d'après-midi empreinte de convivialité et de bonne humeur. Les plus chanceux ont pu repartir avec de très jolis lots (voyage, corbeilles garnies, tireuse à bière, bons d'achat...).



Daniel GRIOLET et son équipe remercient tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce bon moment.



FESTIVAL D'ABRIVADOS AU FOYER D'AUBARNE

Les manades SEDEN, GARDON et LA CLASTRE avaient répondu « présent » le 10 mars dernier pour proposer aux amateurs un festival d'abrivados de qualité. Malgré une météo peu clémente, le spectacle a été assuré et les jeunes ont su faire preuve de beaucoup d'enthousiasme. Une soirée animée par DJ. TRIS a clôturé cette après-midi festive.





LE FOOTBALL A L'HONNEUR

L'Entente du Gardon a accueilli cette saison 150 licenciés répartis en 8 équipes, des catégories U6 jusque U15 en passant par l'école de football ainsi qu'une équipe seniors et féminine.

Cette année, le calendrier des matchs a amené les équipes à parcourir le Languedoc-Roussillon et Daniel GRIOLET tient à remercier tout particulièrement les dirigeants bénévoles, les éducateurs, les accompagnateurs qui ont répondu présent pour encadrer les joueurs mais également les sponsors qui lui ont accordé leur confiance.

L'Assemblée Générale du Club s'est tenue le 15 juin.

Le Bureau est le suivant :

Président : Daniel GRIOLET

Vice-Président : Boucif ZANASNI

Secrétaire : Olivier COULET

Trésorière : Marie-Christine CARMONA

Les personnes désireuses de s'impliquer dans la vie du Club ou les futurs joueurs sont les bienvenus et peuvent contacter Daniel GRIOLET (06.23.87.04.89 ou daniel.griolet@sfr.fr).



Le tournoi de football « Jérémy Llobet » a été l'occasion, pour sa 7^{ème} édition, de recevoir au stade de l'Espace Paul Maubon 70 équipes. Durant 5 journées du mois de Mai, les joueurs ont défendu, en toute amitié, les couleurs de leurs clubs respectifs.



Pensez à noter !

15 DÉCEMBRE : CRÈCHE VIVANTE



MAISON EUZÉBY - 10 ANS !!! - 2008-2018

Cet été marquera les dix ans d'activité de cette drôle de maison.

Les amis artistes qui étaient, il y a encore quelques années, un peu frileux d'exposer leurs œuvres dans un petit village sont désormais enthousiastes de sortir des sentiers battus.

Et c'est avec joie et curiosité qu'ils acceptent de présenter leurs œuvres sur des murs de pierres un peu branlantes parcourus par une vigne vierge envahissante et des chauve-souris caractérielles.

Ici pas de climatisation... Forbidden !

Il faut avouer que nous sommes loin du centre d'art aux murs blancs aseptisés. Nous en sommes même très très loin...

Pourtant Lilian Euzéby, tranquillement, aura accueilli le travail de près de 70 artistes en 10 ans.

Et désormais, l'été, on peut comptabiliser approximativement 1000 visiteurs qui pour la plupart font le déplacement spécialement pour visiter l'exposition.

CE N'EST QUE DU PAPIER est le titre retenu pour cette 11^{ème} édition.

Il s'agit de rassembler des œuvres sur papier ou bien qui traitent du papier comme matériau.

Parmi les artistes qui présenteront leur travail on peut citer :

Gérard Traquandi, immense peintre qui vit et travaille à Marseille. C'est la première fois qu'il montre des choses à Russan. Il présentera des peintures sur papier. Sa dernière exposition au printemps à Paris fut une grande réussite.

Serena Carone est une habituée des lieux. Ses sculptures sont des merveilles. On connaît tous son Nimeño sur le parvis des arènes de Nîmes.

Son exposition commune avec Sophie Calle (qui exposait l'été dernier à Russan) au musée de la chasse à Paris aura fait déplacer plus de 100 000 visiteurs cet hiver. Record absolu pour ce musée situé dans le quartier du marais. Cet été Serena exposera des sculptures figuratives en papier ou carton.

Martin d'Orgeval avait déjà montré ses photographies il y a quatre ans.

Depuis les expositions s'enchaînent dans toute l'Europe. Dont une belle exposition à la Maison Européenne de la Photo (MEP) qui a fait date et dans laquelle le photographe a pu montrer son talent poétique.

Cette fois Martin d'Orgeval nous permettra de réfléchir devant ses photographies de coupures de presse déchirées.

Christian Limantour est nîmois, fidèle parmi les fidèles, il est également membre du cercle taurin Aleph depuis sa création.

Archiviste de profession, il est passionné par l'imprimé et le papier ancien.

Très marqué par le mouvement DaDA ses œuvres associent l'esprit, l'humour et la poésie qui caractérisaient cette époque.

Étant donné que Christian Limantour ajoute une dose d'acuité contemporaine, son travail est un véritable détonateur pour nos sens.

Hélène Lameloise est lyonnaise. Elle fait une peinture géométrique, scientifique et sensible. C'est la première fois qu'elle vient à la Maison. Elle est contente.

Philippe Louisgrand ancien directeur des Beaux Arts de Lyon et de Saint-Etienne exposera des encres sur papier. Il sera question de taureaux espagnols exécutés au pinceau chinois.

Et puis Lilian Euzéby, qui aura tout déménagé, transporté, accroché, en profitera pour montrer ses dernières œuvres sur papier. Il y en aura des grandes et des petites.

Et pour ceux qui ne trouveraient pas leur compte dans cette exposition que l'on pourrait qualifier de diversifiée, une sélection de dessins anciens (17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} siècle) sera présentée gracieusement dans une petite pièce.

La Maison Euzéby se trouve à Russan dans la cour de l'ancien café de l'avenir.

Du 21 juillet au 31 août.

Ouvert du jeudi au dimanche de 11h à 13h et de 16h30 à 19h30 (Fermé le samedi 28 et le dimanche 29 juillet pour cause de fête votive)

Les visites peuvent se faire également sur rendez-vous au 06 09 74 76 36

l.euzeby@yahoo.fr

www.maisoneuzeby.wordpress.com



Serena Carone : Crâne gaulois



Gérard Traquandi devant ses œuvres



Les nostalgies de l'étoile de Lilian Euzéby avec deux spectateurs



LA FNACA

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

La FNACA avait convié le 19 mars la population de Sainte-Anastasia à commémorer l'arrêt officiel des combats de la guerre d'Algérie. Portée par un devoir de mémoire, la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) rend hommage depuis 1963 aux victimes des combats en Afrique du Nord le 19 mars de chaque année. Après les discours de Georges MOULIN, Président de la FNACA et Gilles TIXADOR, des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts. A l'issue, un verre de l'amitié, offert par la FNACA, a été servi dans la cour de la Mairie.



LE DÉJEUNER ANNUEL

Le traditionnel déjeuner organisé par la FNACA au foyer de l'Espace Paul Maubon a rassemblé le samedi 17 mars adhérents, sympathisants et amis. Après une brève allocution de Georges MOULIN et de Gilles TIXADOR, les participants se sont retrouvés pour partager un délicieux repas dansant en se promettant de se retrouver l'année prochaine.



2 DÉCEMBRE : LOTO AU FOYER DE L'ESPACE PAUL MAUBON

Se détendre pour gagner en mieux être

Savons-nous réellement nous détendre ?
Prenons-nous le temps de nous détendre ?

Nombreux s'accordent à dire que la détente est primordiale pour une bonne santé. Certains pensent que la détente facilite toutes les formes d'apprentissage.

Les techniques associées à la détente sont nombreuses.

Sans oublier la capacité de chacun d'entre nous de créer sa propre détente, y compris au sein d'un groupe.

La détente ne doit pas être seulement le but des adultes sous tension. N'oublions pas les enfants. La détente peut s'acquérir dès le plus jeune âge.

La détente est l'occasion de mieux se connaître, d'explorer ses ressentis, sa conscience corporelle.

Elle permet d'être à l'écoute des indices qui annoncent parfois un stress en gestation.

Le qi-gong remplit totalement cette quête de détente.

Il permet d'acquérir des habiletés corporelles diversifiées :

- La conduite de la respiration.
- La conscience du centre de gravité.
- La gestion du temps : « ici et maintenant rien ne presse ».
- La production de gestes lents, amples et harmonieux.
- La concentration : « je ne pense qu'à ce que je fais ».
- L'activation de la mémoire.
- La sensibilité à la méthodologie : « je dis ce que je fais et je fais ce que je dis ».

La conjugaison de tous ces éléments permet l'équilibre entre le corps et l'esprit.

La personne devient pleinement acteur de sa pratique et de sa vie.

Venez vivre le qi-gong à Sainte-Anastasia / Le Mardi : 18h – 19h30 au foyer « Paul Maubon »



« Année du chien »

Gilbert Houllonne / Enseignant de qi-gong





Association ART ET CULTURE

Comédie Musicale 25 mars 2018



Notre association présentait la comédie musicale «Héloïse et Tristan», portée par l'association Aimendo Films de Nîmes.

Cette comédie réunit de nombreux et talentueux acteurs, chanteurs et danseurs locaux. 40 personnes travaillent autour du sujet.

Le scénario est simple : une histoire d'amour contrariée, nouvelle génération, entre une capricieuse diva de la chanson et un jeune musicien romantique.

Les tableaux du spectacle bien faits et bien codés défilent pendant deux heures d'enchantement.

Cette troupe très nîmoise, aux voix magnifiques, a conquis l'auditoire.

Salon des Créateurs le 7 et 8 Avril 2018



Une fois de plus à Sainte Anastasie au foyer Paul Maubon, les créateurs étaient au rendez-vous et de nouveau la magie a opéré.

16 exposants ont répondu présents et ont présenté des œuvres de qualité et diversifiées.

La richesse de cette exposition est plus dans une forme de renouveau que dans l'évolution propre à chaque artiste.

Dans une ambiance bonne enfant, en présence de cent

cinquante personnes s'est déroulé le vernissage. Un apéritif a clôturé la journée et les artistes ont pu échanger avec le public présent. Retrouvez-les informations sur : <http://assoc-steanastasie.simplesite.com>

INFORMATION, PRÉVENTION, DÉPISTAGE / MOBILISER LA SOCIÉTÉ FACE AU CANCER



Dans le cadre d'une convention, le Comité du Gard de la Ligue contre le Cancer s'allie avec les municipalités pour développer les ESPACES SANS TABAC.

L'interdiction de fumer dans les aires de jeux dénormalise le tabac. La dénormalisation est un concept qui vise à changer les attitudes face à ce qui est considéré généralement comme un comportement normal et acceptable. L'objectif de la dénormalisation est de faire du tabagisme un acte anormal et inacceptable.

La municipalité de Sainte-Anastasie s'associe à cette action où s'insère la volonté de dénormaliser le tabagisme.



Vin de pays du Duché d'Uzès

Vin de pays d'Oc

Hameau de Vic, 30190 Sainte
Anastasie

Tél. 04 66 81 05 61

port : 06 17 22 40 45



COIFFURE

Vire

SALON DE
DE
COIFFURE

FEMMES

ENFANTS

HOMMES

5 RUE DU CHÂTEAU D'EAU | 30190 DIONS | SALON DE COIFFURE & DOMICILE | 06.16.84.80.90

Shampooing coupe coiffage pour hommes : 13€

Shampooing coupe brushing pour dames : 22€

Couleur coupe brushing : 40€

Mèches : entre 15 et 35€

Adelaïde

ENTREPRISE BANCEL

MENUISERIE



Bois - Alu - PVC
Neuf et rénovation

Fenêtres - Porte Fenêtre - Porte d'entrée - Porte intérieure
Volet battant & roulant - Porte sectionnelle - Cuisine - Agencement

POMPES FUNÈBRES BANCEL



ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
CONTRATS OBSÈQUES
CÉRÉMONIE SONORISÉE
Caveaux (entretien, nettoyage)
Articles funéraires (fleurs, plaques)

Une équipe à votre service dans un environnement privilégié

30190 Sainte-Anastasie • bancel.men@wanadoo.fr • 04 66 81 03 36

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Numéros Utiles

Mairie	04.30.06.52.00	Ecole publique	04.66.63.12.28
Agence postale	04.66.03.85.34	Bâtiment Crèche	04.66.63.95.33
Cantine scolaire	04.66.63.02.28	Bibliothèque	06.46.31.69.24

Repas à domicile (65 ans et plus, malades et handicapés) - Tél. SAVEUR-SERVICE – 06.29.38.91.52

Services d'Urgence 15 Samu - 17 Police / Gendarmerie - 18 Pompiers - 112 Toutes urgences

Gendarmerie St-Chaptes	04.66.81.20.73	Préfecture	0820.09.11.72
Cabinet médical	04.66.81.07.58	Eau potable : Nîmes Métropole	04.66.02.55.55
Docteur VIAN	06.25.65.18.73	Assainissement	04.66.02.55.55
Docteur MEYRAND	06.22.02.58.40	Centre de loisirs de Blauzac	07.50.28.72.30
Anne ALLEMAND (Kinésithérapeute)	04.66.63.81.69		
Assistante sociale (sur RDV)	04.66.03.48.00	Infirmières	
Centre anti-poison Marseille	04.91.75.25.25	BOURDIN Alexia	04.66.63.07.78/06.27.79.28.01
SOS Mains – Urgences	04.66.04.31.46	GAUBIAC Muriel	04.66.20.24.08/06.13.66.48.82
SOS Médecins Nîmes	04.66.36.70.22	LACOMBE Christelle	04.66.22.31.63/06.21.23.57.95
Pharmacie La Calmette	04.66.81.09.20	PENE Bruno	06.03.93.09.91
Pharmacie Saint-Chaptes	04.66.81.20.88	VERGNES Gina	06.03.93.09.91
Cabinet vétérinaire La Calmette	04.66.81.01.04		

EDF-GDF	0810 030 810	Permanence parlementaire de Madame Annie CHAPELIER
ERDF	0810 058 714	Député du Gard – 4 ^{ème} circonscription
Nîmes Métropole (standard)	04.66.02.55.55	1 bis, rue Michelet – 30100 Alès
Nîmes-Métropole Déchetterie : ramassage des recyclables (tri sélectif) : Hameaux de Russan, Vic, Campagnac et Les Mas : mercredi matin ; Les Bégudes : jeudi matin		Tél. 04.66.25.25.84 (Alès)
Ordures Ménagères (déchetterie/tri sélectif)	04.66.02.54.54	Tél. 01.40.63.74.34 (Paris)
Conseil Départemental	04.66.76.76.76	Courriel : annie.chapelier@assemblee-nationale.fr
		Site web : www.annie-chapelier.fr

Liste des Associations

AATCC	Gilbert HOULONNE	06.83.03.00.62	martine.houlonne@orange.fr
ALEPH	Lilian EUZEBY	06.09.74.76.36	l.euzeby@yahoo.fr
APE LES CANAILLES	Alice VASSAL	06.63.41.50.64	contact@apelescanailles.com
ART ET CULTURE	Nancy BRUYAS-BOUQUET	06.85.72.07.95	artetculture.sainte-anastasia@gmail.com
CITOYENNETE ECOLOGIE	Patrick DAIGNES	04.66.63.05.26	
ECOLE DE MUSIQUE	Monique RICHARD	04.66.63.03.03	
ENTENTE DU GARDON	Daniel GRIOLET	06.23.87.04.89	daniel.griolet@sfr.fr
ENVIE DE...	Mérelia DESCARPENTRIES	06.61.33.54.78	
ESCRIME AU BATON LONG	Christian MAUREL	06.78.77.24.23	
FNACA	Georges MOULIN	04.66.60.12.54	
GYMNASTIQUE DETENTE	Mireille FABREGAS	04.66.81.06.39	gymdetentesteanastasia30@sfr.fr
LA Société de chasse	Serge VINCENT	04.66.63.22.86	
LA GALANTE PRODUCTIONS	Walter BADET	06.35.33.35.50	
LE FIL DE SOIE	Athon LEFORMAL	04.66.63.12.80	
LE CIGALON	Louis POTEZ	06.80.05.64.13	seniors.steanastasia30190@gmail.com
LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE	Jacqueline GINER	04.66.81.03.77	
LES CHATGABONDS	Véronique MAJEWSKI	06.13.36.01.67	leschatgabonds@free.fr
LES ENFANTS CHANTANTS	Nathalie FELJAS	07.78.05.09.29	
REVES'ELLES	Marion PASCAL	06.73.19.48.37	reves.elles@gmail.com
SAINTE-ANASTASIE DANSE	Michel MARTIN	04.66.63.05.55	berangerem30@orange.fr
SAINTE-ANASTASIE EN FETE	Kelian MORENO	06.66.10.89.73	comite.sainte-anastasia@gmail.com
SAINTE-ANASTASIE PATRIMOINE	Jean MINIER	06.74.26.23.64	sainte.anastasia.patrimoine@gmail.com





Océan

COLLECTE
ORDURES MÉNAGÈRES
ET SÉLECTIVE
PROPRETÉ URBAINE
GESTION DE DÉCHETTERIES

627, ANCIENNE ROUTE D'AVIGNON
30 000 NÎMES

TEL. 04 66 38 19 60
FAX : 04 66 39 10 55

[HTTP://WWW.OCEAN-NIMES.NET](http://www.ocean-nimes.net)

MARGUERITTES - BEZOUCE
AMBULANCES



SARL NP AMUBLANCES
542 Avenue Clément Ader
30 320 MARGUERITTES
npambulances@orange.fr
Tél. 04 66 75 63 07
24h/24 7j/7



C.A Paysage

*Création de Jardins
Entretien Elagage*

Charlie Ayrald
06 27 51 28 86
charlie.ayrald@orange.fr
17, rue du Moulin à vent
30190 La Calmette



DISTRIGAZ30

**Votre distributeur
de gaz à domicile**

**BUTANE
PROPANE
CARBURATION**

**Bouteilles
livrées**

13Kg Butane
Propane

29€

☎ 06 22 31 57 99
☎ 04 66 57 98 03

www.distrigaz30.com



Vous avez rendez-vous !

JUILLET

21 juillet au 31 août : Exposition d'art contemporain
Maison Euzéby (ALEPH)

26 au 29 juillet : Fête Votive

AOÛT

11 août : Assemblée Générale d'Ouverture
(La Diane – RDV de chasse)

30 août et 31 août : Permanence inscriptions
vie scolaire à la cantine de l'école

31 août : Inauguration bibliothèque
Foyer Espace Paul Maubon

SEPTEMBRE

7 septembre : Ouverture Bibliothèque
Foyer Espace Paul Maubon

7 septembre : Don du sang

29 septembre : Bal – Anniversaire Foyer
Espace Paul Maubon (Sainte-Anastasie Danse)

OCTOBRE

12 octobre : Festival de Jazz à l'Espace Paul Maubon
(Nîmes-Métropole)

NOVEMBRE

16 novembre : Don du sang

11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918
au Monument aux Morts

DECEMBRE

2 décembre : Loto – Foyer Espace Paul Maubon (FNACA)

15 décembre : Crèche vivante (Entente du Gardon)

21 décembre : Spectacle « Dans la peau de Cyrano »
Les Vendredis de l'Agglo – Espace Paul Maubon
(Nîmes-Métropole)

JANVIER 2019

11 janvier : Vœux à la population
Foyer Espace Paul Maubon

19 janvier : Repas des aînés – Foyer Espace Paul Maubon

N'hésitez pas à découper et afficher pour ne pas oublier !

Attention : ce planning est susceptible de subir des modifications.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES (Mise à jour Janvier 2018)

Sandrine ISAIA 04.66.63.14.68
Laurance PELEGRIN 07.71.16.07.72
Vanessa PLATON 04.66.20.53.74 / 06.09.17.30.21
Sabine PONT 06.10.42.29.60
Christelle RAVENT 04.66.63.03.33 / 06.59.95.68.59

Corinne RIUS 06.95.87.85.32
Florence VINATIER 04.34.04.32.71 / 06.37.58.15.92



ETAT CIVIL (Au 01 juin 2018)

NAISSANCES

MICHUN Paul le 18 janvier
ROQUES LEPRINCE Kylian le 5 février
REBOUL Ambre le 8 février
BANTEGNE Aïden le 10 février
DOUMA Lila le 11 mars
JACQUIN DARBOUX Elio le 21 avril
CLÉMENT Timaé le 19 mai
POIRET Anthéa le 24 mai
LÉCRIVAIN Ewen le 31 mai



Bienvenue également à Marie née le 19 mars au
foyer de Aline et Rémi VIALLA, nos boulangers

Félicitations à l'occasion des baptêmes de

Diane HERBETTE le 12 Aout 2017 au foyer
de Audrey SURDO et William HERBETTE
et sa cousine, Paola SURDO DOOLAEGHE
le 12 Mai 2018 au foyer de Nathalie SURDO
et Yann DOOLAEGHE

MARIAGES

BOITIAUX Alison et PETEUIL Pierre le 17 février
ALAZARD Joël et POUPEL-RETOUT Geneviève le 24 février
PEYRON Florian et SABATIER Myriam le 17 mars
CALATAYUD Benoît et COSCHEMIQUE Claire le 21 avril
NISSL Philip et VEGA Natacha le 28 avril



DÉCÈS

EXBRAYAT Marguerite le 17 décembre 2017
ANINAT Serge le 18 décembre 2017
CLAEYS Sara, Maria (veuve TRAMASEUR) le 29 mars
CHARMASSON Josette (veuve DEHAUSSE) le 3 avril
VEAU Marie-Aline le 18 avril
GALLIGANI Adolphe le 18 mai



R
E
S
T
A
U
R
A
N
T

Ouvert tous les midis
(durant l'hiver, uniquement les vendredi soir et samedi soir)

le martin's
ici... [le tout-fait-maison]
avec terrasse...

Nouvelle décoration

30190 Saint-Chaptes
04 66 03 42 03
A chaque saison,
une carte différente !

LE PETIT BOUDOIR

Salon de coiffure

06 26 20 57 34
Lorie Vitiello

64 Grand Rue (Aubarne) | Sur rendez-vous lundi - mardi
30190 Ste Anastasie | jeudi - vendredi et samedi

Galizzi TP

Travaux publics - Canalisations - Terrassements
V.R.D. - Carrière

Tél : 04 66 81 20 77
Fax : 04 66 81 24 18
galizzi.seeg@wanadoo.fr

10, rue de l'Egalité
30190 Garrigues Ste-Eulalie

Gîte des Figourières

Gîte d'étape
Chambres et table d'hôtes
Salle de réception

Hameau de Russan
F -30190 Sainte-Anastasie

+33 (0)4 66 63 89 89
+33 (0)4 66 63 89 88

Web : www.gitesainte-anastasie.com
E-mail: infos@gitesainte-anastasie.com

TIXA - BETON



BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI
BÉTONS DÉCORATIFS
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
Livraison toutes quantités
ou pris sous centrale
CD 22, le Village, 30190 DIONS
Port : 06 16 02 01 45
Tél./fax : 04 66 81 08 51
tixabeton@wanadoo.fr

Vire



- Tous dépannages
- Plomberie
- Chauffage
- Climatisation
- Fioul - Gaz
- Pompe à chaleur
- Plancher chauffant

04.66.63.12.38 06.19.70.06.48
Michel VIRE
2, Route d'Uzès 30190 Dions

FÊTE VOTIVE RUSSAN

Sainte-Anastasie

26 – 27 – 28 – 29 Juillet 2018

Aubades à la population de Ste-Anastasie. Le dimanche 15 Juillet à Aubarne et Vic. Le dimanche 22 Juillet à Russan.

JEUDI 26 JUILLET

- 15h00 CONCOURS DE BOULES organisé par « LA BOULE RUSSANNAISE », 50€ + mises (Doublettes)
- 18h30 ABRIVADO-BANDIDO de 10 Taureaux avec LA MANADE DU GARDON
- 19h30 APERITIF animé par « CANAILL'SONG »
- 20h30 GRAND REPAS sur la place de la fontaine.
Inscription et règlement avant le 20 JUILLET 2018 à la mairie, boulangerie du village
ou M. Altier Jonathan : 06 24 52 28 42 ; Menu 15 euros ; Paella, fromage, dessert et vin
- 22h00 GRAND BAL avec « CANAILL'SONG »

VENREDI 27 JUILLET

- 10h00 DEJEUNER à L'ÉGLISE de VIC, offert par la population du village (Aubades)
- 11h00 Départ de LA LONGUE au cimetière de Vic avec la MANADE DU SEDEN
- 12h00 APERO animé par « LES FRERES GARCIA »
- 15h00 CONCOURS DE BOULES organisé par « LA BOULE RUSSANNAISE », 80€ + mises (Triplettes)
- 18h30 ABRIVADO-BANDIDO avec LA MANADE DU SEDEN
- 19h30 APERITIF par SHOW LIVE « LA TROUPE MELODIE MUSIKIA » orchestre International
- 21h00 ENCIERRO nouveau parcours dans la cour de la mairie avec LA MANADE DU SEDEN
- 22h00 GRANDE SOIREE par SHOW LIVE « LA TROUPE MELODIE MUSIKIA » 2 type de représentation : Comédie Musicale/ Variété

SAMEDI 28 JUILLET

- 10h00 DEJEUNER sur la place de la fontaine à Russan offert par la population du village. (Aubades)
- 11h00 ABRIVADO LONGUE départ du Gardon avec LA MANADE DU MOUTET ET MANADE LA CLASTRE.
(2 passages de 2 taureaux par manade)
- 12h00 APERO DEGUISE « J'AIME MA VIE » by AZIZ BENA & JORDAN BENEZET
- 15h00 CONCOURS DE BOULES par « LA BOULE RUSSANNAISE », 100€ + mises (Mêlée)
- 16h00 DÉCONNADES DU VILLAGE (multi-jeux)
- 18h00 ABRIVADO-BANDIDO avec LA MANADE LA CLASTRE et LA MANADE DU MOUTET
- 19h00 APERITIF MUSICAL par DJ MATHIS BOULOC résident Bar Le Victor Hugo, Nîmes
- 20h30 ENCIERRO dans la cour de la mairie avec LA MANADE LA CLASTRE ET LA MANADE DU MOUTET
- 22h00 GROSSE SOIREE « LA SYMPHONIE » by MATHIS BOULOC + NUMA NITE Percu + ALEX SAX PERCU Résident DELOR EVENT'S

DIMANCHE 29 JUILLET

- 10h00 DEJEUNER à LA MANADE DU GARDON (offert par le comité des fêtes de BOURDIC) + Vachettes dans l'arène
Offert par la MANADE DU GARDON
- 11h00 Départ de la LONGUE du pré par La MANADE DU GARDON
- 12h00 APERO BIG MOUSSE déguisé par DJ TRIS (présence de la Pena "L'Occitane")
- 15h00 CONCOURS DE BOULES « LA BOULE RUSSANNAISE », 120€ + mises
- 18h30 ABRIVADO-BANDIDO par la MANADE DU GARDON
- 19h30 APERITIF MUSICAL by DJ TRIS & DJ OLIVER WILD résident le café Jules LGM, Carré Blanc, Litri Camino
- 21h00 ENCIERRO cour de la mairie avec LA MANADE DU GARDON
- 22h00 CLOSING DE LA FETE par DJ TRIS & DJ OLIVER WILD

Le comité des fêtes de Ste-ANASTASIE ne répond pas des accidents, et se réserve le droit de modifier le programme.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Découvrez nos Solutions d'impression
UNIQUES et **INNOVANTES**

RISO FRANCE

Immeuble Le Business Plaza - Parc Eureka
RDC bat 3 - 159 Rue de Thor
34036 MONTPELLIER Cedex
Contact 04 67 99 45 00 - contact@risofrance.fr

risofrance.fr



Tourisme et Utilitaires

Carrosserie • Tôlerie • Peinture

808 av. du Maréchal Juin - 30000 Nîmes

Tél. : 04 66 38 09 66

Fax : 04 66 29 91 94